

# ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



La Une de la Tribune il y a 50 ans

Bulletin de liaison N° 33  
ANNEE 2017

**Atelier de Bijouterie**  
**Pierre ARNAULT**  
 Joaillier



Avenue Albin Davin – 26740 MARSANNE  
 Tel/Fax : 04.75.90.33.47

**L'ATELIER**  
 Restaurant, boutique hôtel, salon de thé, réceptions



Le Village, 26740 Marsanne  
 lateliardemarsanne.fr  
 contact@lateliardemarsanne.fr  
 04 75 90 36 75



Le Village  
 d'Alain DUBOIS

**LE GLOBE**

Hôtel Restaurant



4 Rue Marquise  
 26740 Marsanne  
 04 75 90 32 09/09 60 10 25 00  
 leglobe.26@orange.fr

www.leglobe-marsanne.fr

**Harmonia Pizza Marsanne**



PIZZAS SUR PLACE & À EMPORTER

04 27 58 92 92  
 06 29 33 07 97

**Maison Plapot**

Boulangier  
 Pâtissier  
 Chocolatier  
 Confiseur

Avenue Albin Davin  
 26740  
**MARSANNE**  
 04 75 90 32 64

**Menuisier Ebeniste**  
 Isambert Patrick



- Fabrication, pose de cuisine
- Agencement, dressing
- Parquets

80 chemin du Lavoir  
 26740 Marsanne  
 zig8@wanadoo.fr

port. 06.87.05.71.65  
 Tél. 04.75.90.30.69  
 fax. 04.75.90.33.80

fruits et légumes



MANCEAU      INCHIO

Telephone  
 06/32/95/47/83

60 route des bosquets - 26740 Marsanne

**LE STUDIO MARSANNAIS**

Coiffure  
 Féminin & Masculin

tel: 04.75.90.32.76  
 avec ou sans robe

Virginie Coupe  
 7 rue Comte de Poitiers  
 Marsanne 26740

Mardi au Jeudi 9h-12h, 14h-18h30  
 Vendredi 9h-18h  
 Samedi 9h-17h

**Le grenier des couleurs**



ATELIERS D'ART DE FRANCE

**ARTISAN D'ART**  
 en PATINE SUR MEUBLES

Confection d'abat-jour sur mesure  
 Décapage par aérogommage  
 Stages et ventes de peintures naturelles

LE GRENIER DES COULEURS  
 Rue du Comte de Poitier  
 26740 MARSANNE  
 www.couleur-naturelle.com

Annick Dubois  
 Tél. 06 84 86 33 00

# ASSOCIATION « LES AMIS DU VIEUX MARSANNE »

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Nicole KLAWITTER
Vice président	Pierre PETIT
Vice Président	Gérard MONTAGNE
Trésorière	Marie France CHÂTEAU
Secrétaire	Georges JACOUTON
Conseillers	Paulette BARON, Christian CHAINAS, Jean-Philippe CHASSAGNE, Patrick CHÂTEAU, Jacques DUFRANE, Denis FRANCHINI, Marie -Madeleine JACOUTON, Françoise NIEDERHAUSER



Le CA et quelques bénévoles lors de l'inauguration de la plaque des Fileuses (mai 2016)

**Contact :** [amisvieuxmarsanne@outlook.fr](mailto:amisvieuxmarsanne@outlook.fr)

## LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers amis,

Voici la deuxième partie dédiée à nos poilus. Une fois de plus Françoise Niederhauser a fait un travail méticuleux et des recherches approfondies qui méritent notre reconnaissance. Pour clore ce centenaire de la grande guerre, nous avons en projet d'éditer un recueil reprenant cette période de l'histoire avec des documents retrouvés lors de nos rencontres de travail tous les mois aux archives municipales. Nous poursuivons notre travail de préservation.

Les promeneurs et touristes de passage peuvent désormais découvrir, aux accès du chemin des Fileuses, des panneaux en souvenir de ces courageuses ouvrières de la soie qui traversaient la forêt de Marsanne pour se rendre aux ateliers de Mirmande.

Dans le Vieux Village, c'est la restauration de l'inscription « Ecole Mutuelle » sur la façade de la maison de Michèle et Dieter Scharr qui a été mise en œuvre.

En collaboration avec la municipalité, nous travaillons à un grand projet concernant Saint Félix. Sécurisation du bâtiment, aménagement des abords et des accès, aménagement des ruines du château, devraient faire de Saint Félix un lieu d'animation culturelle à la hauteur de son passé.

Nous remercions la Famille Fleuriot de nous avoir ouvert les archives du château. Une réflexion est en cours afin de les valoriser au mieux.

Il n'y a pas mieux que la revue de presse pour le bilan de nos activités.

Merci à tous les bénévoles, toujours partants, sans qui toutes ces améliorations et ces embellissements ne pourraient se faire. Grâce à eux les projets prévus pour l'année 2016 ont pu être réalisés.

Merci à la municipalité qui nous a soutenus, financièrement et matériellement, sans oublier la société de Sauvegarde pour sa subvention.

Nos rendez-vous de l'été :

- Expo photos du 7 au 23 juillet – salle de Justice de Paix
- Concert au profit de St Félix début août – devant le château

Bonne lecture à vous

Nicole Klawitter

## ANTOINE ARNAUD

Selon ses propres paroles il est né « les doigts dans la terre ». Il passe en effet son enfance à Sainte Foy l'Argentière, commune des Monts du Lyonnais renommée par sa fabrique de tuiles. Il passe beaucoup de temps à modeler la terre de Sainte Foy que les « tuiliers » lui font cuire.

Après ses études à l'Ecole Normale de Lyon, il enseignera dans la ZUP des Minguettes et animera des ateliers d'arts plastiques pour enfants.

En 1973, son ancien professeur de dessin le fait entrer comme professeur d'arts plastiques à l'Ecole Normale. Il lui propose également de travailler dans son atelier de sculpteur, rue de Créqui à Lyon.



Antoine en 1980

Cette même année il découvre la Drôme. C'est au court d'une promenade qu'il a un coup de foudre pour le vieux village de Marsanne. Très rapidement c'est l'achat d'une ruine au sommet du village. Ses vacances se passent alors à la restauration de la maison et à l'entretien du chemin d'accès à St Félix.

Il expose ses œuvres au salon de peinture de Marsanne, puis dans des expositions de groupes d'artistes qu'il contribue à organiser chez Honoré Montagne. Antoine fait partie du paysage Marsannais.

En 1981, il démissionne de l'éducation nationale et installe un atelier au vieux village. Ses pièces originales et très soignées demandent alors un lieu d'exposition. En 1986 il ouvre la « Galerie A ». Il y reçoit visiteurs, clients et aussi ses très nombreux amis.

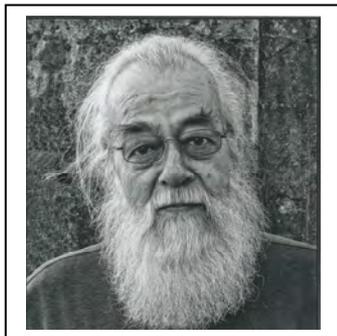
Depuis son installation à Marsanne il a investi de nombreuses Associations et ne compte pas son temps de bénévole. Il produit de nombreuses affiches annonçant les fêtes et manifestations à Marsanne. Membre fondateur des Amis du Vieux Marsanne, il est resté notre secrétaire jusqu'au bout.

Il produit aussi de nombreux dessins humoristiques sur la vie du village. Son humour très fin et jamais offensant rencontre un franc succès et l'amène à éditer des recueils de ses dessins sous le titre « La pintade déchainée ».

Sans cesse il renouvelle ses œuvres aussi bien terre que bronze. Après avoir aménagé avec soin les terrasses entre St Félix et son atelier, il vend, en 2011, la « Galerie A » et ouvre la « Galerie Jardin » qui accueillera de nombreux touristes dès l'été 2012.



Antoine en 2005



Antoine en 2015

Atteint par la maladie, il recevra toujours beaucoup de monde dans son jardin, aussi fier de ses tomates que de ses œuvres.

Humain, gai, optimiste, Antoine avait toujours la tête pleine de projets, en décembre 2015 il avait dessiné, sur sa table de travail, une pièce qu'il n'aura pas eu le temps de terminer.

Le 8 mars 2016 Antoine nous a quittés.

## LES FILEUSES

*En projet depuis longtemps, nous avons enfin rendu un hommage à ces courageuses femmes par la mise en place de ces panneaux. Voici le texte lu lors de l'inauguration.*

Chers amis,

Nous vous avons conviés à rejoindre la boucle mythique du Fer à Cheval, non pas pour admirer le glorieux panorama de la Valdaine, ni pour saluer le souvenir d'intrépides motocyclistes, ni même pour évoquer le passage parfois périlleux des charrois d'antan. Nous souhaitons aujourd'hui rendre hommage à une foule discrète de jeunes voyageuses qui, années après années, ont emprunté le chemin longtemps oublié dans la forêt, à partir du petit pont pour rejoindre Mirmande, 11 km plus loin.

Ce raccourci un peu abrupt rejoint la route à la hauteur du col de la Grande Limite. C'est presque la moitié du parcours. Il reste encore une bonne heure de descente pour rallier le village voisin. Et nos vaillantes marcheuses n'étaient pas toutes rendues à destination au pied de la pente.

C'était il y a maintenant deux siècles, entre 1800 et 1900. Encouragée par Napoléon après l'éclipse révolutionnaire, la sériciculture se ranime dès 1802 dans la vallée du Rhône et prend un essor rapide, stimulant du même coup l'implantation de filatures et de moulinsages du fil de soie. Ces activités sont grandes consommatrices d'eau pour toutes les opérations de traitement des cocons et des fils.

Avec deux cours d'eau, le Tierceron et la Teysonne, Mirmande est idéalement placé. Plusieurs établissements cohabiteront, mais on retient surtout la Filature du Foulon, active depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, la filature de Sainte Lucie et celle de la société "La Soie", au quartier de la Coucourdière.

La manipulation des fils, en particulier au moulinage, exige une main d'œuvre abondante, surtout féminine ou enfantine. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, les familles rurales sont encore nombreuses. La sériciculture de plus en plus pratiquée comme activité complémentaire saisonnière demande beaucoup de présence et mobilise plusieurs personnes pendant un mois pour mener à bien l'éducation des vers. Pour le reste de l'année, les jeunes filles peuvent contribuer à l'économie familiale en se faisant engager dans les filatures voisines, en l'occurrence celles de Mirmande.

Ce sont nos "fileuses", lancées dès 10 ou 12 ans sur le chemin auquel elles ont laissé leur nom. Le travail est dur, les journées sont très longues, de 10 à 12 heures, entre 4 heures du matin et 20h, avec quelques courtes pauses. Selon les entreprises, les ouvrières sont logées sur place. Nous ne savons pas si c'était le cas des jeunes marsannaises.

Il faut un peu plus de 2 heures pour rallier à pied l'entrée de Mirmande à partir du village de Marsanne, mais sans doute plus de 3 heures lorsqu'on monte des fermes de la Plaine. Un trajet aller et retour difficilement concevable au quotidien en plus des horaires de travail. D'où la probabilité d'un hébergement sur place.

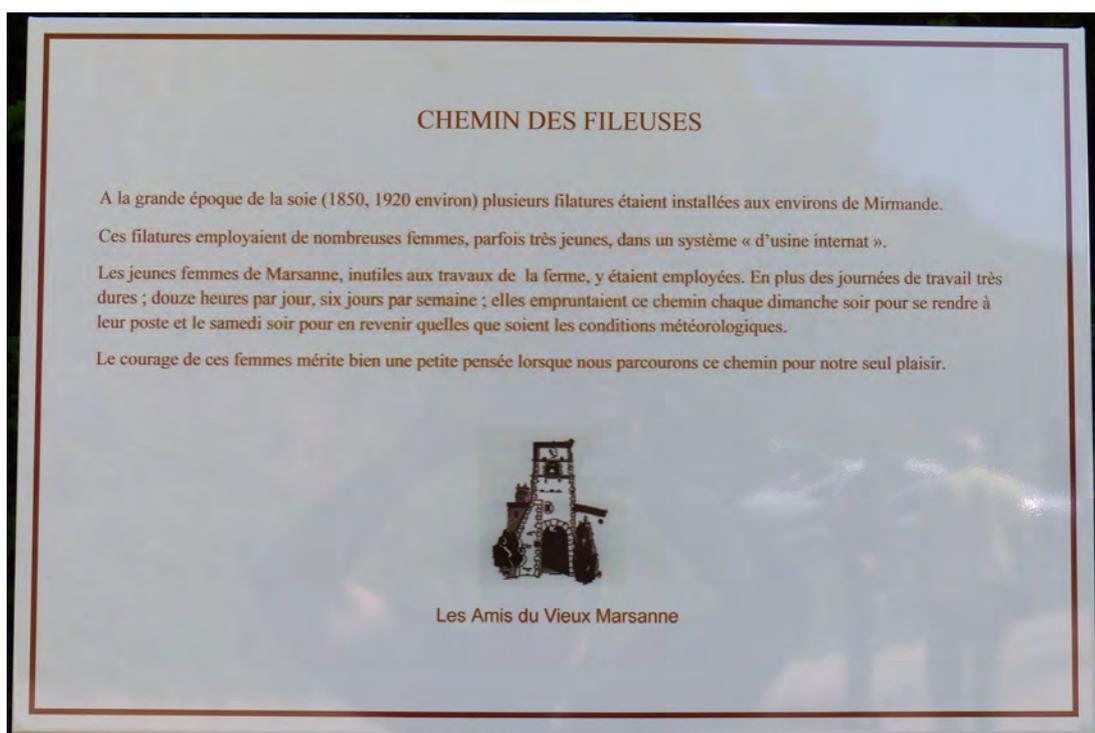
Combien de temps ces périple ont-ils duré? Sans doute une trentaine d'années dans la première moitié très florissante du 19<sup>e</sup> siècle. Et puis, vers 1853, c'est l'irruption dramatique de la maladie des vers à soie, la pébrine. Conjuguée à une autre infection, la flacherie, elle va décimer d'un coup la production de cocons.

L'activité des filatures et moulinaages va se réduire momentanément, le temps de trouver de nouvelles ressources en important les cocons d'Orient et d'Extrême-Orient. Les travaux fructueux de Pasteur dans les années 1870 ne suffiront pas à redonner le dynamisme nécessaire à la sériciculture et l'industrie de la soie déclinera doucement jusqu'au tragique point final de la Grande Guerre.

Elles sont loin nos fileuses, silhouettes pressées qui attaquaient vaillamment la montée sous les petits chênes, dans l'air transi du matin. Elles s'encourageaient sans doute d'une petite chanson reprise en chœur pour garder le pas. Tendez l'oreille, leurs voix résonnent encore sur ce chemin désormais consacré à la promenade.

Le panneau vous invite à mettre vos pas dans les leurs, et surtout chantez, pour ne pas rompre le fil!

Françoise Niederhauser



## UNE ECOLE MUTUELLE A MARSANNE AU XIXE SIECLE !

Les « Amis du Vieux Marsanne » ont eu la bonne idée de restituer sur un cartouche encore existant au-dessus de la porte d'une maison du vieux village l'inscription disparue «Ecole Mutuelle», inscription qui avait été retrouvée sur un document ancien.

Initiée en France au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle grâce à M. Herbault qui l'introduisit dans une école de plus de 300 élèves destinée aux enfants des pauvres à l'hospice de la Pitié, puis apparemment très vite oubliée, cette méthode d'enseignement s'est développée en Angleterre sous l'impulsion de l'Ecossais Andrew Bell, qui la découvrit lui-même en Inde, pour revenir sur le sol français vers 1815 et se répandre en réaction au développement de l'enseignement «simultané» des Frères des Ecoles Chrétiennes, dans lequel tous les élèves devaient suivre le même enseignement et la même progression sous la férule du maître.

En effet, vus les troubles du début du siècle, les idées nouvelles en matière d'enseignement issues de la Révolution et des Lumières n'avaient guère pu s'épanouir. Le retour à la paix va permettre à la nouvelle «Société pour l'instruction élémentaire» de se développer dans de nombreux départements, mais elle va vite se heurter à une pénurie de maîtres. Dans l'école mutuelle, c'est donc sous la direction d'un seul maître, que les moniteurs – élèves les plus avancés – enseignent leur «spécialité» aux élèves de niveau inférieur. Il s'agit avant tout d'inculquer les bases de tout enseignement ; lire, écrire et compter.

Toutefois, l'Eglise va réagir assez vite puisque dès 1824, Léon XII, pape particulièrement conservateur, va condamner cette forme d'enseignement. Et «en 1833, François Guizot, ministre de Louis-Philippe, veut une instruction primaire dirigée par l'Etat et centralisée» (Sylvie Jouan, [www.meirieu.com](http://www.meirieu.com)). Ce sera le développement des écoles normales d'instituteurs avec le triomphe de l'enseignement simultané qui prévaut encore essentiellement aujourd'hui, mais en contrepartie... la mort lente de l'école mutuelle dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

A Marsanne, une plaque signalétique apposée sur le mur de la maison rappelle que c'est dans cette école que le futur président de la République, Emile Loubet, a fait ses premières études dans les années 1845 à 1850. L'inscription a été restituée par l'atelier Jouve et Malfatto d'Etoile et la plaque signalétique a été réalisée par les ateliers du maître-verrier Thomas à Valence. La Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme et la municipalité de Marsanne ont contribué chacune à hauteur de 500 euros et l'association des « Amis du Vieux Marsanne » a complété pour un total de 1105,46 euros. Afin de pérenniser la présence de cette inscription, une convention a été signée entre les propriétaires de la maison, l'association des Amis du Vieux Marsanne et la Société de Sauvegarde.

Christian Duforets



Avant et après restauration





Créée en 1954 – et reconnue d'Utilité Publique en 1967 – la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme (SSMAD) a pour vocation de rechercher, de faire connaître et d'assurer la conservation des monuments, du petit patrimoine bâti et des objets d'art publics essentiellement non classés dans la Drôme.

La Sauvegarde, par l'énergie de ses fondateurs et le dynamisme de ses animateurs, a pu contribuer à sauver plus de 350 d'entre eux ; ces monuments modestes ou plus glorieux, sont souvent devenus maintenant la fierté de nos villages et appartiennent à l'histoire et à la culture si variées de notre belle région.

L'association contribue donc à la mise en valeur de toutes les formes de patrimoine bâti urbain et rural (grand ou petit patrimoine) et sensibilise le public à l'intérêt d'assurer la préservation de cette mémoire collective.

Pour cela, par l'intermédiaire de ses délégués de secteurs et de ses associations adhérentes, elle recense les projets de restauration, conseille et apporte son assistance à l'association locale et à la municipalité pour le montage des financements nécessaires.

Dans ces perspectives, elle travaille en étroite collaboration avec le Conseil Général de la Drôme, la Conservation du patrimoine et les élus locaux, avec lesquels, par son savoir-faire, elle joue un rôle de conseil et de force de propositions.

Lors de l'étude du dossier, pour l'éventuelle décision d'aide financière de la Société de Sauvegarde, il est tenu compte d'un critère important: l'utilisation future du bien restauré et notamment de sa mise à la disposition ou à la vue du public.

Chaque année, elle convie ses membres à des visites permettant de découvrir les initiatives patrimoniales intéressantes des communes et des associations de la Drôme.

Entre la Société de Sauvegarde et l'association des Amis du Vieux Marsanne, c'est une longue histoire de « collaboration patrimoniale » : dès ses débuts, la SSMAD, sous la présidence de Raymond Vallentin du Cheylard, s'est intéressée à la restauration de l'église Saint-Félix et a participé aux restaurations successives dans les décennies 60, 70, 80... jusqu'en 2016 où elle a participé à la restauration de l'inscription « Ecole Mutuelle ».

Rappelons également que le « Prix d'encouragement » de mille euros que la Sauvegarde décerne chaque année à un artisan restaurateur, à une association particulièrement méritante... a été remis en 2010 aux Amis du Vieux Marsanne en la personne de son président de l'époque, le regretté Marcel Mary, pour la restauration intérieure des planchers et des échelles du beffroi et la remise en état de la vieille horloge de 1726.

Christian Duforets

## ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE « CHIROUZE »

*En juin 2016, la municipalité lançait une enquête d'utilité publique pour une modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme), en vue de lotir le quartier Chirouze. Le projet concerne la construction future de 120 logements.*

*Le conseil d'administration des Amis du Vieux Marsanne a considéré qu'il était de son devoir de notifier au commissaire enquêteur nos inquiétudes sur ce projet.*

*Voici la copie du courrier qui lui a été adressé.*

Marsanne, le 15 juillet 2016

Monsieur le Commissaire enquêteur

Vous trouverez ci-dessous le résumé de nos préoccupations et inquiétudes au sujet du futur aménagement du quartier « Chirouze » impliquant la modification du PLU.

- 1 : URBANISME ;

A notre connaissance le dernier SCOT (Schéma de Cohérence territoriale) prévoyait une augmentation de 9 logement par an au maximum, le projet présenté concerne la construction de 120 logements. Sur quelle durée seront construits ces logements ? Les sept logements en cours de réalisation (Immeuble Rey) sont-ils pris en compte ?

La loi SRU qui impose une densification des constructions conduit à adopter des coefficients d'occupation des sols élevés. Ceci n'est pas sans poser de problèmes.

Le projet ne laisse guère de place aux équipements collectifs, aires de jeux pour enfants, terrains de sport, parkings visiteurs, espaces verts de repos et détente.etc...

La disparition progressive des services publics (Bureau de poste au fonctionnement aléatoire, fermeture de la trésorerie de Sauzet, et autres.) entrainera fatalement la création d'une cité dortoir, d'autant plus que les emplois de proximité sont très rares.

La commune de Marsanne a-t-elle réellement besoin de 120 logements de plus ?

- 2 : VOIRIES ET RESEAUX DIVERS

Ces logements supplémentaires vont créer un important trafic routier vers Montélimar (Lycée, zones d'emploi), une bonne partie de ce trafic devra être absorbée par le « Grand chemin » déjà très fréquenté et dangereux, quid de sa mise à niveau ?

Lors de la construction des lotissements les plus récents, de très importants travaux ont été réalisés en matière d'assainissement (Station d'épuration, station de relevage du réseau d'eaux usées). Ces infrastructures ont-elles été dimensionnées pour couvrir les besoins de la future population ?

Les sources qui jusqu'à présent assurent l'approvisionnement en eau de qualité à un coût raisonnable auront-elles un débit suffisant pour également couvrir cet accroissement de population ?

Les réseaux de distribution d'électricité ont également été renforcés ces dernières années, cela sera-t-il suffisant ?

Les installations complémentaires de collectes et de tri des déchets doivent être prévues, ou et comment ?

Nous craignons fortement que les promoteurs des futurs lotissements ne reportent les frais de mise à niveau sur notre collectivité.

- 3 : ENVIRONNEMENT, PAYSAGE

Cette urbanisation entraîne un nouveau bétonnage des sols. Le projet n'indique pas les dispositions retenues pour maîtriser les écoulements d'eaux pluviales.

La perte de terres agricoles est importante, la commune n'a-t-elle pas d'avenir agricole ?

Un tel projet nécessite, à notre avis, une étude d'intégration paysagère : présence d'un village perché et d'un monument inscrit à l'inventaire des monuments historique, au nord ; une plaine reconnue « paysage remarquable » par de nombreux experts au sud. Le projet ne comporte pas une telle étude.

Les conditions d'exposition aux conditions météorologiques du site, vents violents, neige, ne sont nullement mentionnées.

Compte tenu de l'histoire des lieux (villas romaines) des fouilles archéologiques préventives doivent être prévues. Le projet n'en fait pas mention. Quid de leur coût ?

Les membres de notre association sont très attachés aux caractères de notre village, les nombreux touristes qui nous rendent visite et qui séjournent dans nos structures d'accueil sont séduits par notre qualité de vie et notre environnement. Nous sommes bien évidemment pour le développement du village mais pas à n'importe quel prix.

Nous espérons, Monsieur le Commissaire, que ces observations vous aideront pour la rédaction de votre rapport, nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

La Présidente



**Marsanne et sa plaine décembre 2015**

*Photo Jean-Raymond Delahaye*

## Canonnier Jules Maximin FUZAND

Né le 18 février 1883 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Jean André Fuzand et de Marie Théolat  
Cultivateur à Chantereine

Matricule N° 545 - Classe 1903  
Bureau de recrutement : Montélimar

Ministère de la défense - Mémoire des hommes

TOT REG AI

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **FUZAND**

Prénoms *Jules Maximin*

Grade *2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> Servant*

Corps *107<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Art<sup>illerie</sup> Lourde*

N° *52217* au Corps. — Cl. *1903*

Matricule. *545* au Recrutement. *Montélimar*

Mort pour la France le *7 Novembre 1917*

à *Bois la Ville près de Verdun*

Genre de mort *Cue à l'ennemi*

Né le *18 février 1883*

à *Marsanne* Département *de la Drôme*

Arr<sup>êté</sup> municipal (p<sup>our</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le *15 janvier 1918*  
à *Marsanne Drôme*

N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

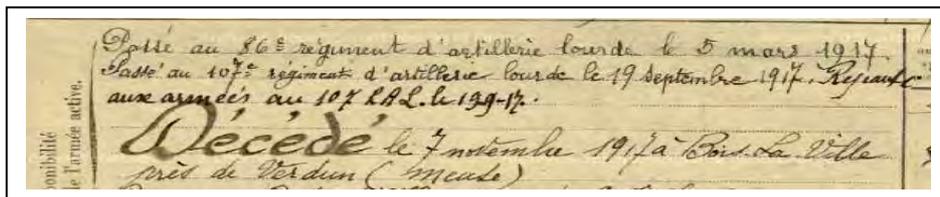
101-708-1022. [20434]

Incorporé de 1904 à 1907, puis libéré, il rejoint le 252<sup>e</sup> RI, 22<sup>e</sup> Cie, le 29 Août 1914 en Lorraine et suit la campagne de la Woëvre jusqu'à une première blessure dans le secteur de Seicheprey, en janvier 1915. Il rejoint rapidement le corps et affronte la rudesse de l'hiver, tout en participant à l'organisation défensive du secteur. L'ennemi principal sera la boue, mais le régiment installé à Bouconville tient bon à l'arrière des premières lignes.

A l'automne de 1915, départ pour la Champagne, à Saint-Hilaire, pour une brève intervention dans les tranchées, puis repos et instruction dans la région de Toul avant un retour dans le secteur sensible de Seicheprey-Remières.

Le 8 mai 1916, Jules Maximin est blessé par éclat d'obus dans le "genou gauche". S'ensuit une longue hospitalisation à Toul, puis Béziers où le conseil de réforme l'oriente vers l'artillerie lourde. Il rejoint le 86<sup>e</sup> RAL en mars 1917, puis le 107<sup>e</sup> RAL le 19 septembre comme 2<sup>e</sup> canonnier servant.

C'est à ce poste qu'il tombe le 7 Novembre, dans le secteur de Bois la Ville, dans la défense de Verdun.



AD26, 1R246, p 54



Obusier de 220 mm en place près de Verdun, août 1917  
(ECPAD)



Nécropole Nationale Verdun-Glorieux  
Jules Maximin Fuzand y repose  
Tombe N° 1293

## Caporal Paul Louis GONDIAN

Né le 19 avril 1893 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Henri Gondian et de Marie Barthale  
Cultivateur

Matricule N° 380 - Classe 1913  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS

Nom GONDIAN  
Prénoms Paul Louis  
Grade 2<sup>e</sup> Classe  
Corps 28<sup>e</sup> B<sup>at</sup> de Chasseurs  
N° 6229 au Corps. — Cl. 1913  
Matricule. 380 au Recrutement. Montélimar  
Mort pour la France le 30 juillet 1917  
à Epine de Chevregny (Aisne)  
Genre de mort Tués à l'ennemi

Né le 19 Avril 1893  
à Marsanne Département Drôme  
Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le 16 septembre 1917  
par le Tribunal de Montélimar  
acte ou jugement transcrit le 20 septembre  
à Marsanne, Drôme  
N° du registre d'état civil  
101-708-1922. [26434]

Incorporé le 15 décembre 1915 au 30<sup>e</sup> Bataillon alpin de Chasseurs à pied, il combat en Alsace, en Lorraine et dans les Vosges, en particulier au Hartmannswillerkopf.

Il passe au 28<sup>e</sup> BACP, 4<sup>e</sup> Cie, le 16 juillet 1915 lors d'une offensive sur Munster, puis suivra les combats dans ce même secteur de Metzeral, du Kioske, de la cote 664, avec quelques jours de pause dans le secteur du Judenhut jusqu'à l'été 1916.

Le 23 août, le 28<sup>e</sup> a quitté l'Alsace pour la Somme. Le 13 septembre Paul Louis est blessé lors de l'offensive terriblement meurtrière pour reconquérir Bouchavesnes. Sa convalescence terminée, il rejoint le Bataillon qui se retrouve sur le front d'Alsace au début de 1917, puis dans l'Aisne, au Chermin des Dames à partir d'avril, avec une pause glorieuse pour les "Diabes bleus" qui défilent fièrement le 14 juillet à Paris, sur les Champs-Élysées.

Mais le 30 juillet, Paul Louis disparaît lors de la bataille pour la tranchée de la Gargousse, dans le secteur de l'Epine de Chevregny. Il repose dans la Nécropole nationale de Cerny-en-Laonnois, dans l'Aisne, tombe 332.

Incorporé à compter du 1<sup>er</sup> Décembre Arrivé au corps le 1<sup>er</sup> Décembre 1914  
Chasseur de 2<sup>e</sup> classe huit jours. Passé au 28<sup>e</sup> bataillon de chasseurs le 16 juin 1915. Disparu le 30 juillet 1917 à l'Epine de Chevregny (Aisne).

AD26, Registre matricule IR 317, p 619

1 <sup>er</sup> compagnie	2361	Guéris Emile	Caporal
	4731	Gondian Paul	id
	3392	Guillaumont Jean	id
	2394	Borel Louis	id
	8172	M. André Marcel	id

Blessé à Bouchavesnes (Somme)

JMO du 28<sup>e</sup> BACP, du 22/07 au 28/10/1916, p 47

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes



Cerny-en-Laonnois  
Tombe N° 332

Nécropole nationale de Cerny-en-Laonnois (Aisne)

## Casimir GRASSET

Né le 6 septembre 1890 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Casimir Grasset et de Marie Mazade  
Maçon

Matricule N° 275 - Classe 1910  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoires des hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **GRASSET**  
Prénoms *Casimir*  
Grade *3<sup>ème</sup> classe*  
Corps *3<sup>ème</sup> Bis de Zouaves*  
N° *22074* au Corps. — Cl. *1910*  
Matricule. *275* au Recrutement *Montélimar*  
Mort pour la France le *21 Mai 1918*  
à *Centre Hospitalier de Creil (60)*  
Genre de mort *Maladie contractée en service*  
*commune*  
Né le *6 Septembre 1890*  
à *Marsanne* D<sup>pt</sup> *Drôme*  
Arr<sup>matricule</sup> (Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le *09 avril 1918*  
à *Marsanne (Drôme)*  
N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_  
101-705-1922. (30434)

Incorporé en septembre 1911, Casimir rejoint le 3<sup>e</sup> Régiment de Zouaves en Algérie, puis prend part à la campagne du Maroc jusqu'en 1913. Dès la mobilisation d'août 1914, son bataillon gagne Sathonay ou se forme le 3<sup>e</sup> Régiment de marche de zouaves (3<sup>e</sup> RMZ).

Immédiatement engagé dans le Nord, puis dans la bataille de la Marne, vers Montmirail, Carlepont, le régiment poursuit l'offensive dans l'Oise dans le secteur de Tracy-le-Val, jusqu'au début de 1915 et participe à la reconquête du saillant de Quennevières en juin.

Puis c'est la bataille de Champagne. Le 25 septembre, Casimir est blessé dans le secteur de Saint-Hilaire le Grand, lors de l'attaque sur le bois Raquette et l'Épine de Védegrange. Le régiment perd 1 800 hommes.

Entre 1916 et 1918, le régiment participe à toutes les campagnes : Verdun, la Somme, puis la Marne à Moronvilliers. Ses derniers déplacements se passent en Picardie, entre mars et avril, de Breteuil au château Sans-Nom. C'est sans doute dans cette période que Casimir contracte la grippe espagnole alors en pleine expansion.

Décédé à l'hôpital de Creil il repose dans la Nécropole nationale de Verberie, carré A, tombe 1007

CAMPAGNES.	BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.
<i>Algérie du 14 Oct 1911 au 31 Août 1913 Opérations de 1913 dans le Maroc Oued au 1<sup>er</sup> sept 1912 au 23 Oct 1913 Contre l'Allemagne du 3 Août 1914 au 21 Mai 1918</i>	<i>Blessé le 25 Septembre 1918 à St-Hilaire (Marne) plaie main droite par éclat 9 obus.</i>

AD26, Registre matricule 1R297, p 430



Inhumé Carré A N° 1007

Nécropole nationale de Verberie (Oise)

## Florentin Auguste GRASSET

Né le 23 août 1893 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Casimir Grasset et de Marie Mazade  
Maçon

Matricule N°385 - Classe 1913  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom GRASSET  
Prénoms Florentin Auguste  
Grade Sapineur  
Corps 4<sup>e</sup> REG DU GENIE  
N° 10380 au Corps. — Cl. 1913  
Matricule 385 au Recrutement Montélimar  
Mort pour la France le 16 septembre 1914  
à Elincourt, Ste Marguerite, Oise  
Genre de mort Civ. à l'ennemi  
Né le 23 Août 1893  
à Marsanne Département Drôme  
Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.  
Jugement rendu le 16 avril 1915  
par le Tribunal de Montélimar  
acte ou jugement transcrit le 27 avril 1915  
à Marsanne, Drôme  
N° du registre d'état civil  
191-708-1922. [26434]

Incorporé en 1913 au 7<sup>e</sup> Régiment du Génie, il passe au 4<sup>e</sup> Génie, 13<sup>e</sup> bataillon, 2<sup>e</sup> Cie dès la mobilisation générale du 2 Août 1914.

Rattaché à la 26<sup>e</sup> division, le bataillon prend d'abord part aux mouvements dans les Vosges, entre Raon l'Étape et Petitmont, puis Abreschviller et la crête de La Valette, et enfin le bois de Nitting où il organise tranchées et défenses jusqu'au 21 août. Puis c'est la retraite vers le sud dans le secteur de Rambervillers et Doncières, puis Padoux.

Le 12 septembre la 2<sup>e</sup> Cie s'embarque à Darnieulles, direction l'Oise, gare de Montataire, puis cantonnement à Liancourt le 14. Marche le 15 vers Monchy-Humières, puis le 16, arrivée aux abords d'Elincourt Sainte-Marguerite.

La Compagnie subit une violente attaque ennemie. Le capitaine Imbert, commandant la riposte est tué. Parmi les victimes, on déplore six disparus, dont Florentin Auguste. Il repose avec ses compagnons d'arme dans la Nécropole nationale de Vignemont.

*Expé à l'ennemi le 16 septembre 1914 au combat d'Elincourt (Oise)*

AD26, Registre matricule 1R317, p 624

6<sup>h</sup> Disparus : Grasset, Dupuis, Boreix, Gauthier,  
Chazette, Palle.

JMO 4<sup>e</sup> RG 13<sup>e</sup> Bon 2<sup>e</sup> Cie, 2/02/1914-30/04/1915, p10

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes



Nécropole de Vignemont (Oise)  
Carré D, N° 89

## Henri Casimir GRASSET

Né le 29 mai 1886 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Casimir Grasset et de Marie Mazade  
Cultivateur

Matricule N° 560 - Classe 1906  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom GRASSET  
Prénoms Henri Casimir  
Grade 1<sup>re</sup> classe  
Corps 1<sup>er</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied  
N° 2526 bis au Corps. — Cl. 1906  
Matricule. 560 au Recrutement Montélimar  
Mort pour la France le disparu le 31 Mars 1916  
Vaux près Verdun (Meuse)  
Genre de mort Arrière défilé le 31 Mars 1916 par jugement du Tribunal de Montélimar le 15 Juin 1916  
Né le 29 mai 1886  
Marsanne Département Drôme  
Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le 15 Juin 1916  
par le Tribunal de Montélimar  
acte ou jugement transcrit le 30 Juin 1916  
Marsanne (Drôme)  
N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

101-708-1922. [20434]

D'abord incorporé au 140<sup>e</sup> Régiment d'infanterie à Grenoble en 1907, il est rappelé sous les drapeaux à Montélimar le 5 août 1914 avec le 17<sup>e</sup> RI . Des Vosges à la première bataille de la Marne en septembre, puis engagé dans la "course à la mer" à la fin de l'année, le régiment poursuit les combats en Artois au début de 1915.

Henri Casimir passe brièvement au 158<sup>e</sup> RI en juin 1915, puis intègre le 1<sup>er</sup> Bataillon de chasseurs à pied (BCAP) le 28 juillet. Toujours en Artois dans les secteurs de la Tranchée des Saules, puis de Notre-Dame de Lorette de septembre à décembre, le bataillon prend part vaillamment à la terrible offensive de l'automne, en particulier au bois en Hache, où il perdra plus de 700 hommes.

Relevé en décembre, le bataillon souffle un peu, reprend l'instruction, va cantonner dans la Somme, puis c'est le départ à destination de Verdun au début Mars 1916.

A partir du fort de Tavannes, au N-E de Verdun, le bataillon va prendre position dans le secteur de Vaux. Le 31 mars, les 1<sup>ere</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Compagnies sont écrasées par un bombardement des plus violents. Ce jour-là, Henri Casimir disparaît avec 322 de ses camarades à tout jamais privés de sépulture.

*Rappelé sous les drapeaux (mobilisation générale du 2 août 1914) Arrivé au corps le 5 Août 1914. Passé au 158<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie le 16 juin 1915. Passé au 1<sup>er</sup> Bataillon de Chasseurs à pied le 28 juillet 1915. Disparu le 31 Mars 1916 à Vaux (Meuse).*

AD26, Registre matricule 1R268, p 75

*En résumé, les 3<sup>es</sup> 2<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup> Compagnies, garnison de la face Est du secteur ont été anéanties par un bombardement incessant et continu d'artillerie qui dura 12 heures. Ce qui ne fut pas tué ou enseveli a dû être emmené par l'ennemi, de ces 3 C<sup>is</sup> il n'a été possible de retrouver que 1 sous-lieutenant, 2 s<sup>rs</sup> officiers et une vingtaine de Chasseurs.*

JMO du 1<sup>er</sup> BCP, 15/11/1914-20/10/1916, p 78

## Albert Charles Eugène HUGON

Né le 10 juillet 1895 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Etienne Charles Hugon et de Constance  
Eugénie Besson

Matricule N° 720 - Classe 1915  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom HUGON  
Prénoms Albert Charles Eugène  
Grade 2<sup>e</sup> classe  
Corps 30<sup>e</sup> B<sup>nd</sup> de Chasseurs  
N° 7878 au Corps. — Cl. 1915  
Matricule. 720 au Recrutement Montélimar  
Mort pour la France le 6 Octobre 1918  
au Nord de St. Quentin  
Genre de mort Qui a l'ennemi  
Né le 10 juillet 1895  
à Marsanne Département Drôme  
Arr <sup>municipal p<sup>r</sup> Paris et Lyon</sup>, }  
a devant rue et N.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
Celle partie n'est pas à remplir par le Corps.  
acte ou jugement transcrit le 14 Janvier  
Marsanne  
N° du registre d'état civil Drôme  
101-705-1022. [26434]

Incorporé le 1 décembre 1914, il rejoint le 30<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs engagé dans les Vosges sur les pentes du Bonhomme et surtout de la Tête des Faux.

Le 24 décembre et le 21 février, le bataillon résiste à deux attaques très meurtrières et maintient ses positions jusqu'en juin. Il prend part à la bataille du Linge, mais Albert passe au 28<sup>e</sup> BCA, engagé dans le secteur de Metzeral, puis dans tous les combats des Vosges jusqu'à l'été 1916.

Le 3 septembre il passe à nouveau au 30<sup>e</sup> BCA, cette fois-ci dans la Somme, secteur de Maurepas, jusqu'en octobre. Retour dans les Vosges dans le secteur de La Chapelotte, puis fin mars 1917, direction le Chemin des Dames, secteur du bois de Beaumarais et du bois de Chevreux. En juillet, repos, déplacements, puis la Champagne et départ surprise vers l'Italie en novembre, secteur du Monte Tomba.

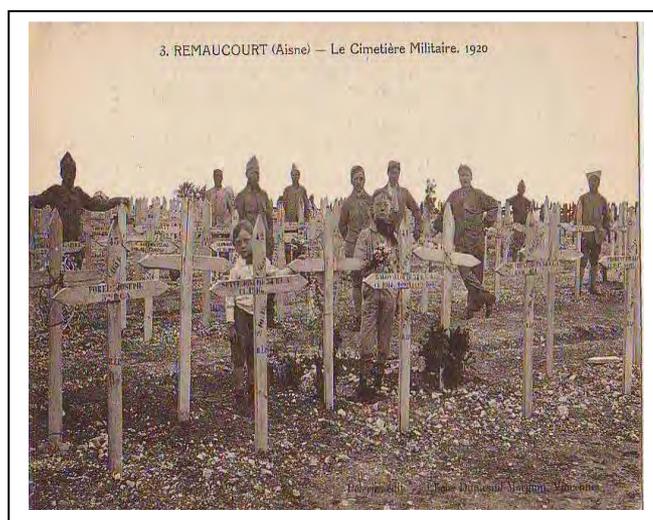
Retour en France à la mi-avril 1918 pour la bataille de Picardie. Blessé à l'attaque du bois de Latilly (Aisne) en juillet, Albert tombe le 6 octobre dans le bois de l'Autruche, lors de la bataille de Saint-Quentin. Il repose un temps dans la nécropole de Remaucourt, proche du champ de bataille.

*Qui a l'ennemi le 6 octobre 1918, au Bois de l'Autruche  
près St. Quentin (Aisne)  
Mort pour la France.*

AD26, Registre matricule 1R 234, p 431

**BLESSURES, CITATIONS,  
DÉCORATIONS, ETC.**

*Blessé le 20 juillet 1918 à Latilly  
(Aisne) « Plaies contuses région tempo-  
rale par éclat d'obus. »  
Cité à l'Ordre du 6<sup>me</sup> groupe  
de Bataillons de chasseurs n. 47 du 2<sup>e</sup>  
nov 1918: « Mitrailleur d'élite, s'est  
vaillamment battu dans les combats  
livrés du 1<sup>er</sup> au 8 octobre 1918  
dans la position Hindenburg,  
glorieusement tombé le 6 en  
contre-battant une mitrail-  
leuse ennemie. »*



Cimetière, puis Nécropole de Remaucourt, première sépulture d'Albert Charles Eugène Hugon

## Cyprien Florentin ISSARTEL

Né le 26 juin 1888 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Florentin Issartel et de Marie Louise  
Raspail  
Cultivateur

Matricule N° 299 - Classe 1908  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes  
PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom ISSARTEL  
Prénoms Cyprien Florentin  
Grade Soldat  
Corps 159<sup>e</sup> Régiment d'infanterie  
N° 299 au Corps. — Cl. 1908  
Matricule. 299 au Recrutement de Montélimar  
Mort pour la France le 23 août 1914  
à l'hôpital temporaire de Saint-Laurent  
Genre de mort Suites d'accident  
de chemin de fer en service  
Né le 26 juin 1888  
à Marsanne Département de la Drôme  
Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le 9/1  
par le Tribunal de Bretignat au reg  
acte ou jugement transcrit le de droit  
23 août 1914 à Montélimar  
N° du registre d'état civil 204  
101-708-1922. [20434]

Incorporé en 1909 au 159<sup>e</sup> RI, puis passé dans la réserve en 1911, Cyprien Florentin retrouve son régiment à Briançon, dès la mobilisation générale du 2 août 1914.

Immédiatement affecté à la défense du briançonnais et de la frontière avec l'Italie, le régiment se déploie dans les forts et positions désignées.

Dès le 5 août, la neutralité affichée par l'Italie permet de réduire les effectifs des postes de surveillance et de les regrouper à nouveau à Briançon.

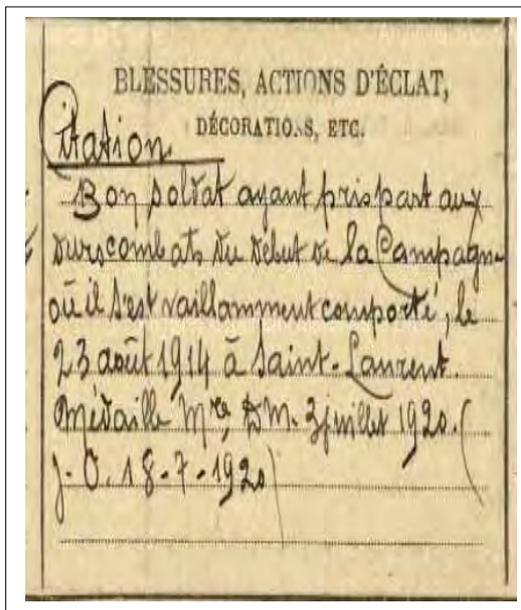
Le 15 août, cinq trains embarquent le régiment à destination de Belfort. Le 18 août, le 159<sup>e</sup> RI intègre officiellement l'Armée d'Alsace sous le commandement du général Pau, au sein de la 44<sup>e</sup> Division.

Le 19 août, il participe au combat d'Altkirch au prix de lourdes pertes (700 tués, blessés ou disparus) face à un ennemi toujours plus nombreux.

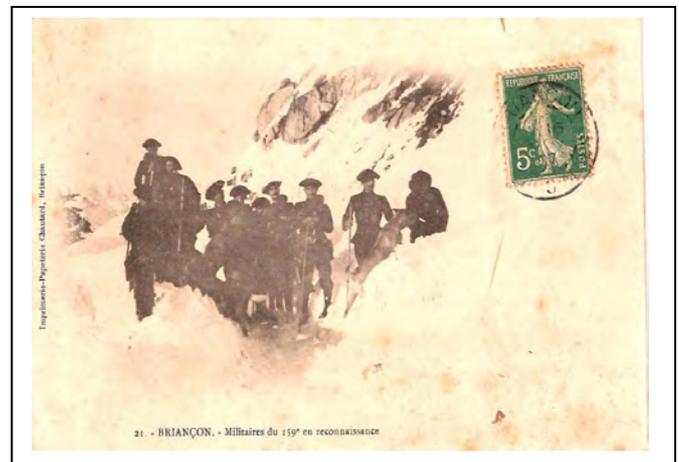
Le 22, retraite à Morvillars pour embarquer vers Epinal.

Le 23, le train transportant le 3<sup>e</sup> bataillon entre en collision avec un train d'artillerie à Saint-Laurent d'Epinal.

Cyprien Florentin figure parmi les victimes. Il reçoit la médaille militaire à titre posthume.



AD26, Registre 1R283, p 436



<http://www.cartalpes.fr>

## Sergent Marcel Jean JACQUARY

Né le 4 décembre 1892 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Jean Jacquary et d'Adeline Culty  
Cultivateur

Matricule N° 908 - Classe 1912  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS

Nom *Jacquary*  
Prénoms *Marcel Jean*  
Grade *Sergent*  
Corps *2<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> de Tirailleurs de n*  
N° *18974* au Corps. — Cl. *2. V. eu*  
Matricule. *908* au Recrutement *Drôme*  
Mort pour la France le *15 novembre 1916*  
à *Verdun (Meuse)*  
Genre de mort *tué à l'ennemi*

Né le *4 Décembre 1892*  
à *Marsanne* Département *Drôme*  
Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *28 Janvier*  
par le Tribunal de *Montélimar*  
acte ou jugement transcrit le *26 Février*  
à *Marsanne*  
N° du registre d'état civil *Drôme*

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

534-708-1921. [2<sup>e</sup> 434.]

Engagé volontaire pour trois ans en 1911, Marcel Jean rejoint le 2<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs algériens, puis le 6<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs indigènes en 1913.

La mobilisation générale le trouve toujours dans les rangs du 6<sup>e</sup> RMT avec le grade de sergent. Avec le 2<sup>e</sup> RTA ils affrontent l'ennemi le 22 août dans la bataille de Charleroi, avec déjà de lourdes pertes, puis se replie vers Guise avec l'attaque infructueuse de la ferme de Bertaignemont le 29 août. Puis c'est l'Oise et la première bataille de l'Aisne du 15 au 18 septembre, entre Cuts et Blérancourt. Les pertes sont telles que les survivants du 6<sup>e</sup> RMT sont incorporés au 2<sup>e</sup> RMT.

A partir du 25 septembre 1915, c'est la 2<sup>ème</sup> bataille de Champagne, dans le secteur de l'épine de Védegrange, du bois Volant, du bois Raquette...

Le 2<sup>e</sup> RMT combat à Verdun à plusieurs reprises en 1916. C'est lors du troisième engagement, entre le 2 et le 15 novembre, dans le secteur du village de Douaumont, que Marcel Jean Jacquary est tué sans qu'on puisse préciser le jour où il a rejoint ses compagnons devant Verdun. D'abord inhumé au cimetière de Bevaux, sa dépouille repose à Marsanne.

*Tué à l'ennemi volontairement le 11 novembre 1916  
devant Verdun (secteur postal n° 80) - Inhumé au  
cimetière de Bevaux. Verdun*

AD26, Registre matricule 1R311, p 628



Décorés dans l'Oise, ils furent parmi ses compagnons d'arme



Insigne du 2<sup>e</sup> RTA

## Ferdinand Emile JONQUET

Né le 1 janvier 1882 au Teil (Ardèche)  
 Fils de Joséphine Jonquet, couturière à Marseille (13)  
 Cultivateur à Marsanne

Matricule N° 153 - Classe 1902  
 Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes  
 PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom JONQUET  
 Prénoms Ferdinand Emile  
 Grade 2<sup>e</sup> classe  
 Corps 52<sup>e</sup> R.I.  
 N° { 14216 au Corps. — Cl. 1902  
 Matricule. { 153 au Recrutement Montélimar  
 Mort pour la France le 26 septembre 1914  
 à Chaulnes (Somme)  
 Genre de mort tué à l'ennemi  
 Né le 11 août 1882  
 au Teil (canton de Viviers) Département Ardèche  
 Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
 à défaut rue et N°.  
 Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
 par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
 acte ou jugement transcrit le \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_  
 N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_  
 101-708-1922. (26434)

Incorporé au 99<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 15 novembre 1903, il effectue son service jusqu'au 18 septembre 1906 et repart avec un certificat de bonne conduite.

Rappelé sous les drapeaux lors de la mobilisation générale du 2 août 1914, il rejoint le 52<sup>e</sup> RI de Montélimar avec lequel il a déjà effectué deux périodes d'exercices. Direction les Vosges où l'unité prend part aux combats des cols (Sainte-Marie, Bonhomme, Urbeis), puis c'est la retraite vers la Lorraine dans le secteur de La Salle et la Croix-Idoux au début de septembre, sous la pression de l'ennemi et au prix de lourdes pertes.

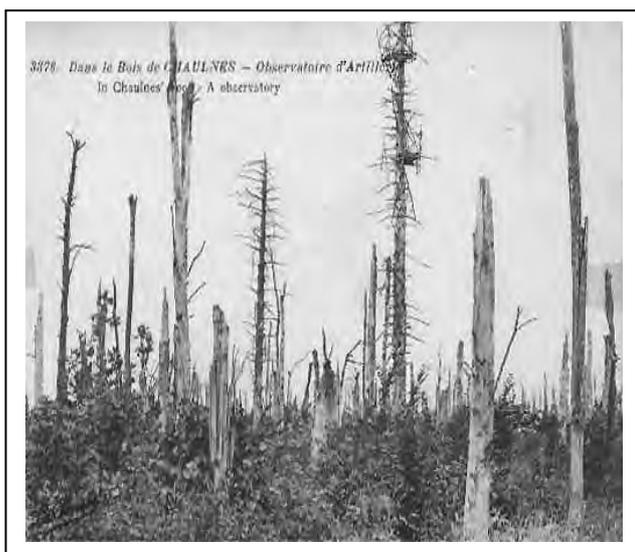
Le 19 septembre, le régiment s'embarque vers la Picardie et débarque à Liancourt le 20, puis se dirige par étapes vers le front de la Somme.

Posté dans le secteur de Lihons, il se dirige sur la gare de Chaulnes le 24. Les attaques se succèdent sur le village tenu par les Allemands jusqu'au 29 septembre, inutilement et avec de très lourdes pertes.

C'est au cours de ces journées que Ferdinand Emile tombe avec 1 000 de ses compagnons hors de combat.

*Rappelé sous les drapeaux (mobilisation générale du 2 août 1914) Arrivé au corps le 13 août 1914  
 Tué à l'ennemi antérieurement au 26 octobre 1914*

AD26, Registre matricule 1R238, p206



Faux arbres observatoires d'artillerie - Ruines de la mairie de Chaulnes  
 La bataille de la Somme 1914

## François Henri LAGIER

Né le 3 mai 1887 à Marsanne (Drôme)  
Fils de François Henri Lagier et de Marie Bouvier  
Cultivateur

Matricule N° 192 - Classe 1907  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoires des hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS

Nom LAGIER  
Prénoms François Henri  
Grade 2° classe  
Corps 52° Régiment d'Infanterie  
N° 2986 au Corps. — Cl. 1907  
Matricule. 192 au Recrutement Montélimar  
Mort pour la France le 18 août 1914  
à Villé Triembach (Allemagne)  
Genre de mort décès fixé par jugement dé-  
rendu en date du 27 avril 1921 par 1  
tribunal civil de Montélimar.  
Né le 3 Mai 1887  
à Marsanne Département Drôme  
Arr. municipal (1° Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

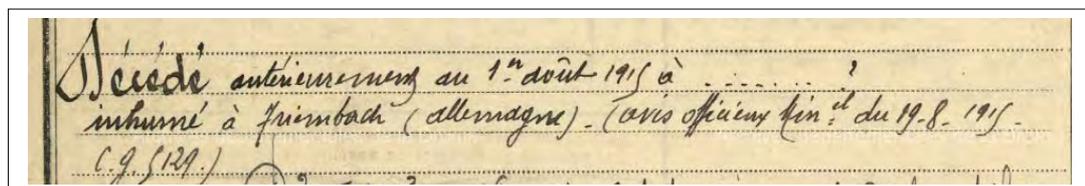
Jugement rendu le 27 Avril 1921  
par le Tribunal de Montélimar  
acte ou jugement transcrit le 7 Mai  
à Marsanne  
N° du registre d'état civil  
101-708-1922. [20434]

Incorporé au 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 20 octobre 1907, il est envoyé dans la disponibilité le 25 septembre 1910 avec un certificat de bonne conduite, puis passé dans la réserve de l'armée active le 1 octobre 1910.

Rappelé sous les drapeaux lors de la mobilisation générale du 2 août 1914, il rejoint le 52<sup>e</sup> RI à Montélimar. Immédiatement dirigé vers le front des Vosges, le régiment se bat pour la défense des cols du Bonhomme, de Sainte-Marie dès le 10 août, et soutient les attaques en direction de la Tête des Faux. Puis, le 16, les deux bataillons engagés dans les combats sont déplacés de 36 km vers le nord, à Colroy-la-Grande.

Les 17 et 18 août, ils se portent dans le secteur de Villé en passant par les cols d'Urbeis et de Climont. Une offensive prévue vers un fortin proche de Neuve-Eglise, au sud de Villé, se solde par une vigoureuse riposte ennemie qui entraîne un repli général vers Steige.

François Henri tombe pendant ces furieux combats. Il repose dans la Nécropole nationale de Villé



AD26, Registre matricule 1R238, p 257



Nécropole Nationale de Villé (Bas-Rhin)



A Marsanne



## Adolphe François Siméon LATARD

Né le 17 septembre 1895 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Adolphe Latard et de Marie Brugier  
Cultivateur

Matricule N° 935- Classe 1915  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom LATARD  
Prénoms Adolphe François Siméon  
Grade 2<sup>e</sup> Classe  
Corps 28<sup>e</sup> B<sup>ou</sup> de Chasseurs  
N° 6199 au Corps. — Cl. 1915  
Matricule 935 au Recrutement Spécialité  
Mort pour la France le 22 juillet 1915  
à Combat de Metzeral (a)  
Genre de mort Tué à l'ennemi  
Né le 17 septembre 1895  
à Marsanne Département Drôme  
Arr<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.  
Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.  
Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le 1<sup>er</sup> avril 1916  
(Marsanne, Drôme)  
N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_  
101-708-1022. [36434]

Appelé dès le 15 décembre 1914 sous les drapeaux, il rejoint sans doute vers février 1915, le 30<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins, alors en pleine opération dans les Vosges, sur les pentes de la Tête des Faux, au col du Bonhomme, au Rossberg, au lac Noir, au Hartmannswillerkopf. Les déplacements et escarmouches se poursuivent tout le printemps de 1915, après un hiver particulièrement rigoureux, dans ce même secteur. Les bombardements sont souvent intenses.

A partir du 13 Juin, préparation d'offensive sur la vallée de la Fecht et le massif du Linge.

Le 16 juin, le 2<sup>e</sup> classe Latard est passé au 28<sup>e</sup> BCA, alors en pleine préparation d'attaque pour la reconquête des villages de Metzeral et Sondernach, aux portes de Munster. Mission accomplie du 21 au 23 juin. Le bataillon est ensuite chargé de maintenir la ligne de front du secteur.

Une nouvelle offensive est lancée le 20 juillet pour reprendre Munster. Le 22, la position de Metzeral, à la cote 664, subit un violent bombardement et des assauts répétés.

C'est dans ce combat que sera tué Adolphe Latard, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre à titre posthume.



AD26, Registre matricule 1R311, p 886



Metzeral (Vosges) - Cote 664 vue de la cote 700  
<http://argonnaute.u-paris10.fr>



A Marsanne

## Clovis LEON

Né le 28 juillet 1872 à Puygiron (Drôme)  
Fils de Maurice Léon et de Louise Flachaire  
Cultivateur

Matricule N° 639 - Classe 1892  
Bureau de recrutement : Montélimar

Ministère de la Guerre - Ministère des hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS

Nom **LEON**  
Prénoms *Clovis*  
Grade *2<sup>e</sup> classe*  
Corps *35<sup>e</sup> Régiment Territorial*  
N° *191274* au Corps - Cl. *1892*  
Matricule. *639* au Recrutement *Montélimar*  
Décédé le *4 Novembre 1917*  
à *Hôpital Mixte de Montélimar*  
Genre de mort *maladie non imputable au service*  
Né le *28 mai 1872*  
à *Puygiron* Département *Drôme*  
Arr. municipal (Paris et Lyon), à défaut rue et N°.  
Jugement rendu le *9/10*  
par le Tribunal de *Montélimar*  
acte ou jugement transcrit le *10/11/17*  
N° du registre d'état civil  
536-707-1081. 190636.

Dirigé en 1892 vers les Services auxiliaires de l'armée en raison d'une faible constitution, Clovis Léon est tout de même rappelé sous les drapeaux le 25 novembre 1914.

Il rejoint d'abord le 111<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale de Montélimar, alors engagé dans l'Aisne, dans le secteur de Soissons. Le 25 avril 1915, il passe au 105<sup>e</sup> Territorial de Grenoble, cantonné pour l'année dans le secteur de Vienne-le-Château, la Harazée (Marne) où il prend part à différents combats de l'Argonne, en particulier le 14 juillet.

Le régiment se déplace en Champagne en 1916. Il exécute travaux d'entretien et de réfection des routes à partir de Mai et jusqu'en Décembre où il assurera le ravitaillement des premières lignes de Verdun.

Le 15 septembre 1916, Clovis Léon passe au 35<sup>e</sup> RIT alors en position au nord-ouest de Verdun, secteur d'Avocourt et Hermont. Les bombardements incessants font chaque jour des victimes. Début 1917, le régiment se déplace en Argonne, secteur de Neufour, puis à nouveau Hermont.

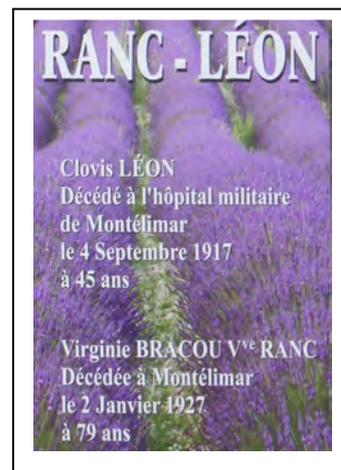
Le 29 mai, Clovis quitte le front, détaché comme fermier à Marsanne. Il décède de maladie à l'hôpital mixte de Montélimar le 4 novembre 1917.

*15<sup>e</sup> 1916. - Détaché le 29 mai 1917 agriculteur - Marsanne (fermier). Dép. Mell. 9444 (in du 6-8-1917). Décédé le 4 Novembre 1917 de maladie, à l'hôpital mixte de Montélimar. (occlusion)*

AD26, Registre matricule 1R157, p 155



Bois et tranchée en Argonne après les combats - 1915



A Marsanne

## Marius Eugène MONTAGNE

Né le 18 avril 1879 à Mirmande (Drôme)  
Fils de Eugénie Montagne  
Cultivateur

Matricule N° 414 - Classe 1899  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **MONTAGNE**  
Prénoms *Marius Eugène*  
Grade *2<sup>e</sup> classe*  
Corps *96<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale*  
N° *53.95* au Corps. — Cl. *1899*  
Matricule. *414* au Recrutement *Montélimar*  
Mort pour la France le *28 Septembre 1918*  
à *Hôpital Militaire de Limoges*  
Genre de mort *Maladie contractée en service*  
*Frénésie locomotrice aiguë*  
Né le *18 Avril 1879*  
à *Mirmande* Département *Drôme*  
Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *2.6.*  
par le Tribunal de *Montélimar*  
acte ou jugement transcrit *acte de décès*  
*Marsanne (Drôme)*  
N° du registre d'état civil *à 21 Septembre*

969-704-1992 196A341

Incorporé au 22<sup>e</sup> RI de Montélimar en 1900, puis au 140<sup>e</sup> RI jusqu'en 1903, il passe dans la réserve et sera rappelé sous les drapeaux le 2 août 1914 au 111<sup>e</sup> RIT.

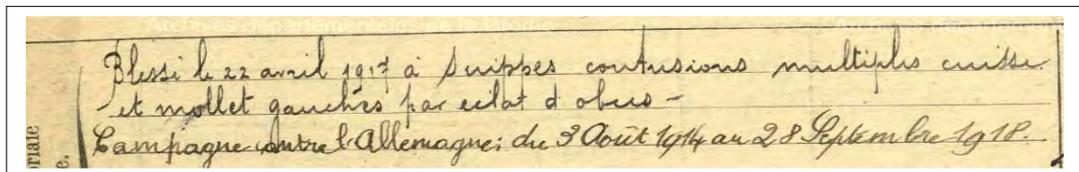
Le régiment va d'abord occuper les forts des Alpes, puis en octobre il rejoint le front de l'Aisne, secteur de Soissons, et divers lieux d'affectation jusqu'en avril 1915.

A partir de mai, on le retrouve en Champagne pour la grande offensive (Perthes-les-Hurlu, Main de Massiges, etc).

Le 28 novembre, Marius est désigné avec tout un groupe pour passer au 336<sup>e</sup> RI, dans le secteur de Mourmelon-le-grand et monter en 1<sup>ere</sup> ligne vers Aubérive. Il y reste jusqu'au 9 juin 1916 où il est transféré avec le 5<sup>e</sup> bataillon de son régiment au 202<sup>e</sup> RI. Avec cette unité il se bat à Verdun, puis sur le front de la Marne. Il sera blessé à Suippes le 22 avril 1917.

En août 1917, Marius est passé au 19<sup>e</sup> RIT, puis le 11 novembre au 96<sup>e</sup> RIT qu'il rejoint dans les Vosges. Probablement affaibli, il a contracté la grippe espagnole et décède à Limoges, à l'hôpital, le 28 septembre 1918.

Sa dépouille y repose dans le Carré militaire du cimetière Louyat.



AD26, Registre matricule 1R212, p 524



Le village de Suippes (Marne) 1916



Une tranchée dans le Ravin de la Mort près de Verdun (ECPAD)

## Louis Alphonse PAUL

Né le 11 septembre 1889 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Alphonse Paul et de Pauline Roussin  
Cultivateur

Matricule N° 332 - Classe 1909  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

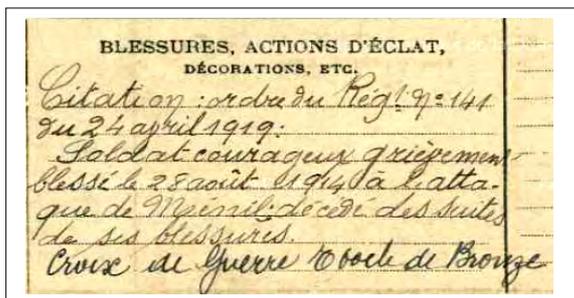
Nom PAUL  
Prénoms Louis, Alphonse  
Grade 1<sup>re</sup> classe  
Corps 157<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> Infanterie  
N° 332 au Corps. - Cl. 1909  
Matricule. 332 au Recrutement Montélimar  
Mort pour la France le 29 Octobre 1914  
Hôpital de Grafenwöhr  
Genre de mort Mort de guerre  
Né le 11 Septembre 1889  
à Marsanne Département Drôme  
Arr<sup>e</sup> municipal (Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.  
Jugement rendu le 27 Mai 19  
par le Tribunal de Montélimar  
acte ou jugement transcrit le 5 Juin 19  
à Marsanne (Drôme)  
N° du registre d'état civil.  
259-708-1022. [2633A]

Incorporé au 157<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 1 octobre 1910, il est envoyé dans la disponibilité le 26 septembre 1912 avec un certificat de bonne conduite, puis passé dans la réserve de l'armée active le 1 octobre 1912.

Rappelé sous les drapeaux lors de la mobilisation générale du 2 août 1914, il rejoint son régiment à Chorges pour des opérations de surveillance des Alpes. Mais, dès le 15 c'est l'embarquement pour l'Alsace, à Morvillars, près de Belfort. Tout de suite les premiers combats autour d'Altkirch, Aspach, puis Walheim et le bois de Kaderech. La bataille du 19 août est couronnée de succès.

Le 24 août, le 157<sup>e</sup> RI part vers Saint-Dié, dans les Vosges, en soutien contre l'offensive allemande sur le col de la Chipotte. Le 25, marche de Saint-Dié jusqu'à Bru. Le 26, première attaque sur le Ménil et Anglemont, puis nouvelles tentatives infructueuses les 27 et surtout le 28. Le régiment perd près de 800 hommes dont 598 disparus.

Parmi eux, le soldat Louis Paul. Blessé et prisonnier, il décède à l'hôpital du camp de Grafenwöhr, en Bavière, le 29 octobre 1914. Cité à l'ordre du Régiment, on lui décerne la Croix de guerre avec étoile de bronze.



AD26, Registre matricule 1R290, p 533



Ménil-sur-Belvitte - Destructions des 26 et 28 Août 1914  
<http://ubaye-en-cartes.e-monsite.com>

QUESTIONNAIRE

Nom Paul P 400  
(de militaire)  
Prénoms Louis (Alphonse)  
Grade soldat  
Incorporation 157<sup>e</sup> Régiment Infanterie  
P 12945 - P. d. ad. 157<sup>e</sup>  
N° matricule 332 1<sup>er</sup> Cl. 1<sup>er</sup> Ménil  
2 - Grafenwöhr  
Date et lieu de la  
disparition, blessure ou internem.  
de 20 au 30 août 1914  
Communiqué famille  
(aussi exactement que possible et après vos  
autres renseignements auprès de l'autorité compétente de votre pays.)  
dans les environs de St-Dié.  
Nom et adresse de la personne à renseigner Maire ASP  
+1388 route de Marsanne -  
29 Oct. 14 kaz de Camp de (Drôme)  
Grafenwöhr - (canton de - Evreux) France  
Communiqué famille 20-3-16

Fiche de la Croix-Rouge du camp de  
Grafenwöhr (Bavière)  
<http://grandeguerre.icrc.org/fr>

## Sergent-major Claudius Henri PELOUX

Né le 13 septembre 1881 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Pierre Joseph Peloux et de Marie-Louise  
Chevalier  
Tailleur d'habits

Matricule N° 102 - Classe 1901  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **PELOUX**

Prénoms *Claudius Henri*

Grade *Sergent major*

Corps *5<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie*

N° *52* au Corps. — Cl. *1901*

Matricule: *102* au Recrutement *Montélimar*

Mort pour la France le *30 septembre 1914*  
à l'hôpital de *Besançon Doubs*

Genre de mort *Blessure de guerre.*

Né le *13 septembre 1881*  
à *Marsanne* Département *Drôme*

Arr<sup>m</sup> municipal (P<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *28*  
par le Tribunal de *Besançon*  
acte ou jugement transcrit le *28*  
à *Marsanne Drôme*  
N° du registre d'état civil *1<sup>er</sup> octobre*

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

209-708-1922. [26434]

Incorporé au 75<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 15 novembre 1902, il signe plusieurs rengagements, monte en grade et devient sergent-major en 1912. Toujours sous les drapeaux le 2 Août 1914, il quitte Romans avec le régiment en direction des Vosges et cantonne près de Bruyères.

Premier objectif, la défense du secteur entre le col du Bonhomme et la haute vallée de la Meuse jusqu'au Rudlin.

Les opérations offensives débutent le 13 août, et surtout le 15 août, où il s'agit de reprendre le village du Bonhomme et d'occuper la cote 933 en direction de Côte Sainte-Marie. L'action est victorieuse.

A partir du 20 août, les objectifs se portent sur le col de Saales, le secteur de Moyennoutier, la Tête des Faux et les cols. Les offensives se heurtent à une forte résistance et le repli s'amorce vers Saint-Dié et Lunéville. Le 75<sup>e</sup> RI s'embarque fin septembre pour la Somme.

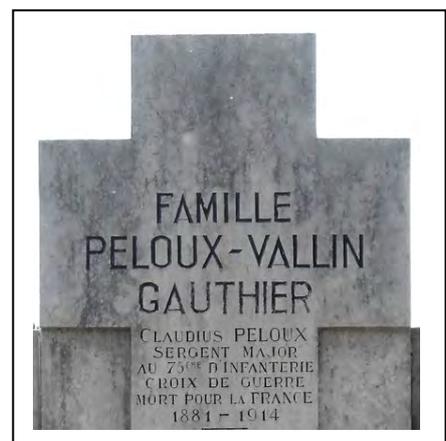
C'est sans doute au cours de ces attaques successives que Pierre Joseph Peloux est grièvement blessé et transporté à Besançon où il décède de ses blessures.

ans à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 1910. Rengagé le 30 Septembre 1912  
pour trois ans à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 1912. *Sergent major*  
**Decede** le 30 septembre 1914 à l'hôpital  
de Besançon Doubs suite de Blessures.

AD26, Registre matricule 1R229, p 136



Convoi muletier vers la Tête des Faux – 1914



Caveau de famille à Romans où repose Claudius Peloux

## Elie Auguste PONTAGNAT

Né le 21 mai 1886 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Louis Pontagnat et de Marie Octavie  
Borel  
Cultivateur

Matricule N° 558 - Classe 1906  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR, PAR LE CORPS.

Nom PONTAGNAT  
Prénoms Elie Auguste  
Grade 2° classe  
Corps 52° REGIMENT D'INFANTERIE  
N° 1007 au Corps. — Cl. 1906  
Matricule. 558 au Recrutement. Montélimar  
Mort pour la France le 31 Octobre 1914  
à Lihons Somme  
Genre de mort Blessures de guerre  
Né le 21 Mai 1886  
à Marsanne Département Drôme  
Arr. municipal (p' Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.  
Jugement rendu le 7 Mars 1914  
par le Tribunal de Montélimar  
acte ou jugement transcrit le 15 Mars  
à Marsanne Drôme  
N° du registre d'état civil

269-708-1922. [26434]

Incorporé au 140e Régiment d'Infanterie le 8 octobre 1907, il fait son temps et passe dans la réserve de l'armée active le 1 octobre 1909.

Le 2 août 1914, il est rappelé sous les drapeaux avec le 52° RI, à Montélimar. Des cols des Vosges à la Lorraine, le régiment prend part à toutes les offensives d'août avant d'être transféré dans la Somme où se joue la "course à la mer". Il y retrouve le 140° RI engagé dans la même offensive.

Dès la fin septembre, ce sont les combats autour de Chaulnes. Plus de 1 000 hommes sont tués ou disparus. Repli stratégique à Lihons, entre Chaulnes et Rosières-en-Santerre. Encore des combats meurtriers pour conserver les positions. Le 30 octobre, le 2° bataillon prend d'assaut la cote 101. Le 31, déluge d'obus sur tout le secteur avec des pertes "considérables" et offensive sur le village stoïquement défendu. Pertes : 620 hommes et officiers.

Parmi les victimes figure Elie Auguste Pontagnat.

*Décédé le 31 Octobre 1914 à Lihons (Somme)*  
*(suite de blessures de guerre)*

AD26, Registre matricule 1R268, p 73



A Marsanne

L'église et une rue du village de Lihons en 1914-15 (base BDIC)

## Sergent Joseph Barthélémy POURRIERE

Né le 19 août 1891 à Marseille (B-du-R)  
Fils de Marius Frédéric Pourrière et de Marie  
Henriette Testu

Matricule N° 341 - Classe 1911  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom POURRIERE  
Prénoms Joseph Barthélémy  
Grade Sergent  
Corps 222<sup>e</sup> R. Infanterie  
N° Matricule. 2788 au Corps. — Cl. 1911  
341 au Recrutement Montélimar  
Mort pour la France le 30 août 1914  
à Gerbéviller (Moselle)  
Genre de mort Tué à l'ennemi  
Né le 19 août 1891  
à Marseille Département 13<sup>e</sup> du Rhône  
Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.  
Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le 1<sup>er</sup> décembre 1914  
à Marsanne (Drôme)  
N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_  
260-708-1022. [26434]

Incorporé au 222<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 1 octobre 1912, il devient caporal en 1913, puis sergent le 2 janvier 1914.

Regroupé à Montméliant, le régiment s'embarque le 20 août pour la Lorraine où il est chargé, le 22 août, de la défense du village d'Haussonville et de la ferme de Leumont, au sud de Lunéville.

Une manoeuvre d'envergure est déclenchée le 25 août pour repousser l'ennemi au-delà de Gerbéviller et de la rivière Mortagne vers l'est. Le 222<sup>e</sup> RI, composé des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> bataillons, participe à cette action.

De durs combats ont lieu dès les 25 et 26 août aux abords de Méhoncourt. Le régiment fait halte dans les bois au N-E de Landécourt, où il subit un violent bombardement. Puis brusque virage vers le sud-est, halte à Franconville le 27.

Le 30, attaque générale sur le bois de la Paxe, en direction de Gerbéviller. Lutte acharnée contre un ennemi supérieur qui repousse l'attaque et oblige au repli.

Joseph Pourrière, de la 23<sup>e</sup> Cie du 6<sup>e</sup> bataillon est tombé avec 223 de ses camarades, 224 disparus et 217 blessés. Il repose dans la Nécropole de Gerbéviller, tombe N° 213

*Tué à l'ennemi le 30 août 1914. (Combat de Gerbéviller) (Moselle)*

AD26, Registre matricule 1R303, p 525

20100	<i>Pourrière</i>	<i>Jh Barthélémy</i>	<i>Sergent</i>	<i>Marseille</i>
3788				

23<sup>e</sup> Cie  
La Cie part à 7 heures pour l'attaque du bois à 1 km 500 au N-E de Gerbéviller et arrive à 7 h.45 à quelques mètres de l'ennemi, au, arrêté, par un feu meurtrier elle reçoit l'ordre de regagner la tranchée en arrière à 500 mètres, moult la 3<sup>e</sup> section qui garde sa position.

Et à 8 heures 30 elle donne un nouvel assaut en Cie du drapeau jusqu'aux tranchées ennemies. Le feu est survenu, l'ennemi repousse dans le bois et démarque ses mitrailleuses qui obligent la Cie à se replier dans ses tranchées.

JMO du 222<sup>e</sup> RI, 08/08-31/12/1914, p 17 journée du 30 août

## Louis Frédéric RIGAUD

Né le 21 juillet 1896 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Frédéric Rigaud et Mathilde Françoise  
Milon  
Cultivateur

Matricule N° 819 - Classe 1916  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **RIGAUD**

Prénoms *Louis Frédéric*

Grade *2<sup>e</sup> classe*

Corps *24<sup>e</sup> Colonial*

N° *819* au Corps. -- Cl. *1916*

Matricule. *819* au Recrutement *Montélimar*

Mort pour la France le *16 avril 1917*  
à *Laffaux (Aisne)*

Genre de mort *tué à l'ennemi*

Né le *21 juillet 1896*  
à *Marsanne* Département *Drôme*

Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°

Jugement rendu le *14 août 1921*  
par le Tribunal de *Montélimar*  
avec son jugement transcrit le *23 août 1921*  
à *Marsanne (Drôme)*

N° du registre d'état civil *2367/6*

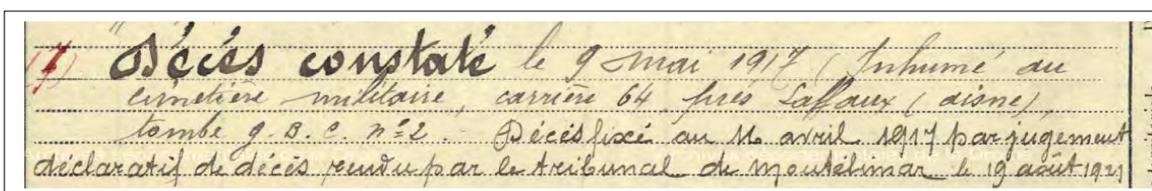
300-708-1022. [20434]

Incorporé au 8<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale le 8 avril 1915, il rejoint le 4<sup>e</sup> RIC le 5 décembre. Transféré dans la Somme, le régiment se bat à Maucourt, puis à la fin février 1916 dans le secteur de Fontaine-les-Cappy pour se préparer à la grande offensive d'été.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1916, premier assaut vers Herbécourt, puis soutien actif en première ligne sous les obus incessants de l'artillerie ennemie. Le 11, Louis Frédéric est versé au 24<sup>e</sup> RIC, alors au repos dans le secteur de Villers-Bretonneux. Le 22 juillet, retour au front vers Méréaucourt en défense de la rive sud de la Somme, à portée constante de l'artillerie ennemie.

Du 22 août à la mi-novembre, le régiment épuisé est au repos à Liancourt, puis Abancourt (Oise). Retour au front secteur du bois des Loges où il passe l'hiver rude à organiser les positions. Du 21 mars 1917 au 9 avril, longue marche pour rejoindre Soissons et le Chemin des Dames.

La bataille pour reconquérir Laffaux démarre le 16 avril. La 10<sup>e</sup> Cie du Bataillon Leca s'élance sur la tranchée du Cormoran. Louis Frédéric est noté "disparu" comme 34 autres soldats. Retrouvé plus tard, il repose dans la Nécropole Nationale d'Ambleny, carré I, tombe 544



AD26, Registre matricule 1R341, p 487



Nécropole Nationale d'Ambleny (Oise)  
Louis Frédéric Rigaud repose Carré I, Tombe N° 544



## Honorius Fernand Albert SALARD

Né le 17 novembre 1892 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Léopold Salard et d'Emilia Gauthier  
Cultivateur

Matricule N° 707 - Classe 1912  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *SALARD*  
Prénoms *Honorius Fernand Albert*  
Grade *Soldat*  
Corps *140<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie*  
N° *4503* au Corps. — Cl. *1912*  
Matricule. *707* au Recrutement *Montélimar*  
Part pour la France le *25 Août 1914*  
*Moyenmoutiers (Vosges)*  
Genre de mort *Disparu au combat*  
le *17 Novembre 1914*  
*Marsanne* Département *Drôme*  
Municipalité (p' Paris et Lyon),  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *5 Mai 1920*  
par le Tribunal de *Montélimar*  
acte ou jugement transcrit le *20 Mai 19*  
à *Marsanne* *Drôme*  
N° du registre d'état civil

200-708-1023, [26434]

Incorporé au 140<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 9 octobre 1913, à Grenoble. Attaché au 2<sup>e</sup> Bataillon, 8<sup>e</sup> Cie, il s'embarque dès le 6 août 1914 pour les Vosges. Arrivé à Bruyères, la gare de réception des convois, le régiment est rapidement dirigé vers divers lieux de cantonnement en direction du Nord. D'abord la Houssière et Biffontaine, puis le 11 août vers Fraize, Anould et Plainfaing. Le 12, mouvement en direction du col des Mines, puis bifurcation des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons vers le col des Genettes pour une action sur Sainte-Marie-aux-Mines qui sera occupée le 16 août après retrait des allemands.

Le 20, le 2<sup>e</sup> Bataillon entier aux avant-postes couvre le front Ste Croix, St Blaise et Petit Haut à l'est de Ste Marie, reprise ce même jour. Le 22, le régiment est sur les crêtes, le 2<sup>e</sup> Btn évolue autour de Salm puis, le 24, il passe par Saales et s'installe sur le plateau de Saulxures sous un fort bombardement ennemi.

Le 25, le régiment atteint Moyenmoutier, fait halte, puis remonte au feu le soir, en direction du bois du Feys.

Fernand Salard est porté disparu au combat.

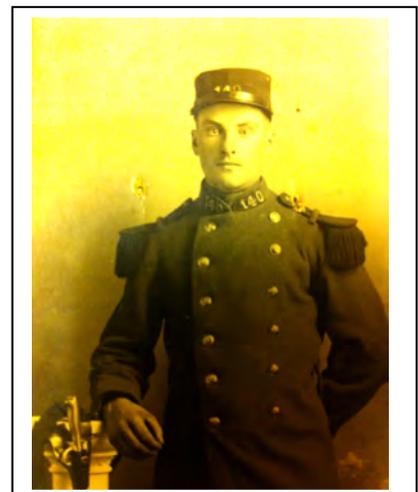
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Soldat à compter du *9 octobre 1913* Arrivé au corps le *9 octobre 1913*  
Soldat de 2<sup>e</sup> classe le *1<sup>er</sup> jour*. Disparu le *17 août 1914* à  
*Moyenmoutiers*.  
Décès fixé au *25 août 1914* à *Moyenmoutiers* d. après avis  
de jugement déclaratif de décès rendu le *5 mai 1920* par  
le Tribunal civil de *Montélimar*. (jugement homologué  
de *Marsanne (Drôme)* Note M<sup>le</sup> du *17 août 1920*)

AD26, Registre matricule 1R311, p 304



Ravin de Malfosse près Moyenmoutier (Vosges)  
BDIC\_VAL\_466\_054



Honorius Fernand Albert Salard  
(courtoisie de Mme Delouche)

## Canonnier Léon Auguste TERRAS

Né le 7 février 1886 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Henri Régis Terras et de Mélina Laurent  
Cultivateur

Matricule N° 543 - Classe 1906  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS

Nom *Terras*  
Prénoms *Léon Auguste*  
Grade *Soldat*  
Corps *106<sup>e</sup> Artillerie Lourde*  
N° *543* au Corps. - Cl. *1906*  
Matricule. *543* au Recrutement *Montélimar*  
Mort pour la France le : *3 Juillet 1916*  
à *Champ de bataille de Verdun*  
Genre de mort *Morts de guerre*  
Né le *7 février 1886*  
*Marsanne* Département *Drôme*  
Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), à défaut rue et N°.  
Jugement rendu, le \_\_\_\_\_ par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte de jugement transcrit le *13 Octobre 1916* à *Marsanne*  
N° du registre d'état civil *Dion*

66-708-1927. (2043A)

Incorporé au 6<sup>e</sup> Régiment d'artillerie de campagne (RAC) le 9 octobre 1907, il devient 1<sup>e</sup> canonnier servant en 1908 et termine son service en septembre 1909.

Rappelé sous les drapeaux lors de la mobilisation générale du 2 août 1914, il rejoint le 5<sup>e</sup> Régiment d'artillerie lourde (RAL) à Valence, probablement dans le 1<sup>er</sup> groupe aussitôt dirigé vers les Vosges et la Lorraine où le régiment accompagne offensive et retraite devant l'ennemi déterminé. Le 1<sup>er</sup> novembre, le 5<sup>e</sup> RAL est dissous et ses divers éléments affectés à d'autres unités telle que le 106<sup>e</sup> RAL auquel est passé Léon Terras ce même jour.

De Lorraine, le régiment sera bientôt dirigé sur la Champagne, puis Verdun pour contrer l'offensive allemande de juin 1916. Peut-être attaché à la 3<sup>e</sup> batterie, Léon Terras suit les déplacements rapides de son unité en défense de la ville, jusqu'au faubourg Glorieux et au Faubourg Pavé où il tombe dans les terribles bombardements de juillet.

*le 1<sup>er</sup> octobre 1909. Rappelé sous les drapeaux (mobilisation générale du 2 août 1914). Arrivée au corps le 4 août 1914. Parti au 106<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> Artillerie Lourde le 7 novembre 1916. Tué à l'ennemi le 3 juillet 1916 à Verdun, faubourg Pavé.*

AD26, Registre matricule 1R268, p 54



Verdun 1916 (<http://www.famillechretienne.fr>)



A Marsanne

## Paul Joseph VILLENEUVE

Né le 19 juillet 1892 à Marsanne (Drôme)  
Fils de Joseph Villeneuve et de Joséphine Blanc  
Cultivateur

Matricule N° 710 - Classe 1912  
Bureau de recrutement : Montélimar

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom VILLENEUVE  
Prénoms Paul Joseph  
Grade 3<sup>e</sup> Classe  
Corps 28<sup>e</sup> B<sup>ta</sup> de Chasseurs  
N° 3052 au Corps. — Cl. 1912  
Matricule. 710 au Recrutement Montélimar  
Mort pour la France le 20 Avril 1915  
à Hetzeral (Alsace)  
Genre de mort Tué à l'ennemi

Né le 19 juillet 1892  
à Marsanne Département Drôme  
Arr<sup>m</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon) }  
à défaut rue et N<sup>o</sup> }

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le 24 Septembre  
à Marsanne (Drôme)  
N° du registre d'état civil 719/91

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

969-708-1022. (2043A)

Incorporé au 28<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains (BCA) le 9 octobre 1913, il rejoint son unité qu'il suit, dans la 3<sup>e</sup> Cie, dès la mobilisation générale d'août 1914.

Le 12 août, le bataillon est au Ballon d'Alsace avec mission de défendre le passage. Il se déplace dès le 14 en direction de Mulhouse, mais remonte la côte vers Colmar avant d'être repoussé vers l'intérieur par la contre-attaque allemande. Résistance au Lac Blanc, puis repli à partir du 6 septembre vers le col du Bonhomme tout en gardant pied sur le versant alsacien. Le 6 octobre, la 3<sup>e</sup> Cie est à Gemaingoutte, tout près de Saint-Dié. Prise de la Tête du Violu fin octobre, puis la relève pour un bref repos.

En soutien d'une nouvelle offensive vers Cernay, la 3<sup>e</sup> Cie tient un temps la position sur les pentes de l'Hartmannswillerkopf, enjeu d'accrochages incessants.

Début mars 1915, repos à Moosch, puis nouvelles positions vers la vallée de la Fecht. Une attaque est déclenchée avec succès le 17 avril sur le Schnepfenriedkopf, au-dessus de Metzeral.

Une seconde attaque mal préparée se termine en hécatombe pour la 3<sup>e</sup> Cie. Le 20 avril, Paul Villeneuve tombe à la cote 955 avec 37 de ses compagnons d'arme.

Tué à l'ennemi le 20 avril 1915 au combat des hauteurs de Hetzeral (Alsace)

AD26, Registre matricule 1R311, p 308

déclanchement de l'attaque, la 3<sup>e</sup> B<sup>ta</sup> s'étant placée face à son objectif (côte 955, par la partie boisée de la crête), se lance à l'assaut des tranchées ennemies, au signal donné à 14<sup>h</sup>45'. Ces tranchées et les fils de fer qui les précèdent ont été laissés intacts par notre bombardement qui fut inefficace.

Le magnifique élan de la 6<sup>ie</sup> se brise sur les fils de fer. La ligne d'attaque s'accroche au terrain, profitant des arbres et des moindres obstacles. Les hommes



JMO du 28<sup>e</sup> BCA, 15/04-4/05/1915, p 18 journée du 20 Avril 1915

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

## PHOTOS TIREES DE L'ILLUSTRATION



**Un héros de la grande guerre**  
Reproduction d'une Aquarelle de Julien Leblanc



**Avec vous et par vous nous jurons de sauver la France. Louis Gambetta**



**LE RAVITAILLEMENT SUR LA LIGNE DE FEU**  
Comment déjeunent nos soldats sans quitter leur poste : il faut faire vite, mais le menu n'est pas compliqué et les hommes ont grand appétit.

*Collection personnelle*

**MARSANNE**

# Le patrimoine est entre de bonnes mains



Nicole Klawitter, présidente de l'association, et Gérard Montagne, la mémoire de la commune, dans le vieux village.

Les membres de l'association des Amis du vieux Marsanne, présidée par Nicole Klawitter, s'occupent de la réhabilitation et de l'entretien des sites historiques de Marsanne et du vieux village. Une commission "archives" a été créée avec à sa tête Daniel Oran. Elle se réunit une fois par mois et travaille au Bulletin n°32. Avec toujours des articles sur l'histoire de Marsanne et de ses environs, sur le patrimoine. Il rendra aussi hommage aux poilus de la Grande Guerre dont les noms sont inscrits sur le monument aux Morts.

En effet, des recherches ont permis de retrouver des informations sur chacun d'eux et, dans le premier bulletin, dont la date de sortie est prévue pour le 5 mars, ce sont 22 soldats qui seront ainsi à l'honneur. Une seconde édition, en 2017, poursuivra cet hommage aux autres soldats dont les noms sont inscrits sur le monument du Souvenir. Ces bulletins feront l'objet d'un tirage exceptionnel

et seront en vente à l'office de tourisme, au bureau de tabac et auprès de l'association.

D'autres actions sont prévues. La remise en l'état originel de la plaque qui était au-dessus de l'ancienne école (maison Saint-Claude) dans le vieux village. Elle sera recréée à l'identique par un artisan professionnel. Toujours dans le vieux village, des marches d'accès à l'église Saint-Félix seront refaites, et afin d'endiguer la prolifération des mauvaises herbes de petits massifs de plantes seront installés. Deux panneaux seront mis en place au col de la Grande Limite pour indiquer le chemin des Fileuses.

Et en juillet, une exposition de photographies mêlant clichés de Marsanne d'hier et d'aujourd'hui sera à découvrir en mairie avec des prises de vue du photographe Jean-Raymond Delahaye. Au vu des succès précédents, une promenade-lecture dans le vieux village aura à nouveau lieu cet été.

**DL 5 février 2016**

**Le Pays de Marsanne**

27

**MARSANNE Des projets ambitieux pour les Amis du vieux Marsanne**

Mme Klawitter, présidente, a ouvert l'assemblée générale des « Amis du Vieux Marsanne » par quelques mots de bienvenue, rappelant la mission de vigilance et de préservation du patrimoine de l'association. M. Jacouton, secrétaire, est revenu en détail sur l'année 2015 avec notamment le lavoir du Ventol qui a été remis en eau. À son tour, Mme Château donne lecture et commente le bilan financier légalement posé cette année.

Les projets pour 2016 sont : 2 panneaux aux départs du chemin des fileuses en souvenir de ses jeunes filles qui traversaient la forêt pour se rendre à Mirmande ; reconstitution à l'identique de l'inscription « École Mutuelle » au-dessus de la poterie du Point du Jour précisant qu'Émile Loubet y fut élève ; petits travaux de réaménagement des marches du passage St Félix en cours par des bénévoles maçons ; La rampe longeant le passage St Claude très bientôt



posée et les abords fleuris ; aux beaux jours reprise du débroussaillage au château ; rafraîchissement des inscriptions du monument aux morts ; Réhabilitation de St Félix à l'étude par la mairie, concert de cuivres, au profit du projet, le dimanche 7 août. Lieu et heure à définir ; Expo Photos du 8 au 23 juillet enrichie des vues prises par M. Delahaye, et d'un diaporama des collections Guillon et Montagne ; Grâce au soutien des commerçants et au travail considérable de Mme Niederhauser,

bulletin beaucoup plus ludique tout en couleur, consacré plus particulièrement aux poilus Marsannais. Par ailleurs, B. Fleuriot a l'intention de faire inscrire à l'inventaire « le château » et de mettre à disposition ses archives personnelles associant les amis du vieux Marsanne à ce projet conduit par M. Orand archiviste avec le concours d'un étudiant faisant une thèse sur Marsanne aux 19e et 20e. Il est procédé au renouvellement du CA avant que ne soit levée la séance suivie du pot de l'amitié.

**Tribune 10 mars 2016**

**MARSANNE**

## Le vieux village mis en valeur



→ Les Amis du vieux Marsanne ont dernièrement restauré la montée des marches du passage Saint-Félix dans le vieux village. Nicole Klawitter, présidente de l'association, est très heureuse et fière du travail accompli par les bénévoles, particulièrement Yvon Píton, Jean-Philippe Chassagne et Jean Golard qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Débutés en avril, les travaux, finis ce mois-ci, ont nécessité pas moins d'une centaine d'heures de travail et beaucoup d'huile de coude. Au final, les escaliers, plus visibles, sont mis en valeur avec de chaque côté une bordure égayée par des fleurs et des plantes. Véronique, achillée, mauve, potentille et autres plantations, bien exposées et entretenues, feront l'agrément de ce passage qui est un raccourci appréciable pour monter à l'église Saint-Félix. Les membres des Amis du Vieux Marsanne remercient la municipalité qui les a aidés pour la fourniture des matériaux et particulièrement Marie-José Guerguy, pour le choix des plantes.

**DL 29 mai 2016**

# Le chemin des Fileuses a été inauguré

Samedi matin, les Amis du vieux Marsanne ont inauguré le panneau du chemin des Fileuses, sis au départ du lieu-dit du "Fer à cheval", en forêt de Marsanne. Les fileuses étaient ces jeunes filles qui, dès 10 ans, empruntaient le dimanche ce chemin pour rejoindre les filatures de vers à soie de Mirmande. Un long trajet effectué dans la forêt par tous les temps de deux bonnes heures, voire plus, en passant par le col de la Grande limite.

Logées sur place, en usine-internat, les fileuses travaillaient de 10 à 12 heures par jour. Elles rentraient brièvement chez elles le samedi avant de repartir le lendemain. De 1800 à 1920, la sériciculture fournissait de l'emploi à une main-d'œuvre

abondante et peu chère. Les moulinsages tournaient à plein régime, comme ceux de Sainte-Lucie ou du Foulon, à Mirmande, à proximité des cours d'eau de la Tessonne et du Tierceron. En 1853, les maladies (la pébrine et la flachérie) attaquèrent les cocons et, le déclin s'amorça malgré l'arrivée de cocons sains venus d'Extrême-Orient. Les filatures perdurèrent jusqu'au début des années 20, la Grande Guerre de 14-18 ayant donné le coup d'arrêt de nombreuses filatures.

### Des femmes courageuses

Ce panneau rappelle le courage de ces jeunes femmes qui empruntaient ce chemin, aujourd'hui classé en randonnée dans le guide de l'office



Toute l'équipe des Amis du vieux Marsanne devant le panneau des Fileuses.

de tourisme. Nicole Klawitter, présidente des Amis du vieux Marsanne, et Thierry Lhuillier, maire, leur ont rendu hommage en inaugurant ce panneau. Pierre Petit a rappé

lé les travaux effectués par l'association qui a pour mission de préserver et restaurer le patrimoine marsannais. Le maire leur a adressé ses sincères félicitations et a salué le

dynamisme qui les anime, les assurant du soutien de la mairie pour leurs futurs travaux, notamment la rénovation de l'accès à Saint-Félix, destiné à devenir un lieu culturel.

DL 26 Mai 2016

## Débroussaillage au château

Dès 8 h 30, les amis du vieux Marsanne, fidèles au rendez-vous, ont pris d'assaut l'esplanade du château pour le non moins traditionnel débroussaillage de printemps. Et, avec la pluie abondante de ces jours derniers, les herbes folles ont envahi chaque anfractuosité, mangé chaque rocher, pénétré chaque escarpement, donnant à l'esplanade un air de pampa que nos 6 vaillants bénévoles se sont acharnés à éclaircir, nettoyer. 6 bénévoles, mais aucun natif de Marsanne, et, ces « immigrants » attachés à leur terroir d'adoption recruteront volontiers de jeunes bras costauds pour les épauler dans ce genre de tâche.



Tribune  
2 Juin 2016

DL 10 Juin 2016

# De jeunes Allemands en visite au vieux village

Une quarantaine de jeunes Allemands sont venus de Mechernich pour passer une semaine dans la région dans le cadre d'un échange scolaire avec la ville de Nyons. Invités par le comité de jumelage de cette dernière, ils ont souhaité découvrir Marsanne et son vieux village.

### Un patrimoine qui attire

Mardi, en compagnie de leurs quatre accompagnateurs, les jeunes sont d'abord allés à la Forêt de Robin, où ils ont piqué-niqué au col de la Grande Limite sous un beau soleil. Puis ils ont profité d'une visite en français et en allemand, guidés par Thomas et Nicole Klawitter, respectivement président du

comité de jumelage de Marsanne-Oberaula et présidente des Amis du vieux village. Pendant deux heures, ils ont arpenté les ruelles, découvrant le charme d'un vieux village perché typiquement provençal. Thomas et Nicole ont aussi mis l'accent sur les différents moments historiques communs aux deux pays comme la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 et celui de Postdam contre les Huguenots.

Cette première collaboration entre les comités de jumelage de Nyons et Marsanne est une agréable réussite. Les jeunes touristes ont beaucoup apprécié cette journée de découverte du patrimoine marsannais.



Les jeunes Allemands ont été guidés par Thomas et Nicole Klawitter.

## Poursuite des travaux au vieux village

Les Amis du vieux Marsanne s'occupent à longueur d'année de réhabiliter le vieux village en effectuant des travaux. C'est le cas du muret Saint-Claude, en bas des escaliers du même nom, qui, effondrés par endroit, avait besoin d'être refait et consolidé. Ce sont des membres de l'association, Yvon Pion et Christian Landon, qui se sont chargés de sa réfection. Avec pas mal d'huile de coude, ils ont dégagé le mur des broussailles avant de le remonter et de le remettre en état. Les travaux, débutés en avril, se sont récemment terminés. Faits sur le temps libre des volontaires, ce n'est pas moins d'une centaine d'heures qui ont été néces-



Yvon Pion et Christian Landon remettant le mur en état.

saires pour cette réfection. Le résultat est satisfaisant et le haut du muret arbore des plantations. Les Amis du vieux Marsanne remercient la municipalité et les agents communaux pour l'aide apportée à la réalisation de ces travaux en leur fournissant les matériaux nécessaires.

DL 2 Juillet 2016

## MARSANNE

### Si le village m'était conté



Les élèves de l'école Jeanne-d'Arc ont fait de nombreuses découvertes.

Les CM1-CM2 de Jeanne-d'Arc, accompagnés de leur instituteur, ont visité cette semaine le vieux village. C'est Nicole Klawitter, présidente des Amis du vieux Marsanne, a narré la riche histoire de la commune du Moyen-Âge à nos jours, des seigneurs du lieu aux guerres de religion, de la Révolution française à Emile Loubet. Et ce avec

de nombreuses anecdotes. Nicole a évoqué les pierres, cloches, le four banal...

Grâce à un plan, les enfants pouvaient mieux reconnaître les lieux. En haut du vieux village, à l'église Saint-Félix, ils ont découvert les marques des ouvriers et admiré un beau panorama. Si les enfants connaissent la forêt, beaucoup ont découvert qu'elle

était la première forêt communale de France, donnée en 1354 par Aymar de Poitiers à ses gens. Les élèves en savent aussi plus sur l'inscription "école mutuelle", rénovée par deux artisans, première école d'Emile Loubet. Un goûter, place de l'Hôpital, a clos cette visite. Les enfants se sont bien amusés et ont appris plein de choses.

DL 30 Juin 2016

## MARSANNE

### Une école et surtout une histoire

Dans le vieux village, le bâtiment qui abrite la Poterie du Point du Jour est aussi une maison d'habitation privée. Au-dessus d'une petite porte se trouve une inscription effacée par le temps. Ce bâtiment était l'ancienne école mutuelle de garçons ou Emile Loubet, futur président de la III<sup>e</sup> République, étudia de 1845 à 1850. Cette méthode d'école mutuelle, apparue en France en 1747, reprise par les Anglais, est une innovation. Sous la direction d'un seul maître, les "moniteurs" ou "élèves avancés" enseignent leurs spécialités aux élèves de moindre niveau. Une idée révolutionnaire dans l'enseignement.

Cette semaine, Dominique Jouve et Madeleine Malfatto,

de l'atelier du même nom à Etoile, ont effectué la remise en état de l'inscription "École mutuelle". Spécialisées dans la restauration du patrimoine, elles ont conservé et restauré à la chaux et au sable l'emplacement de l'inscription pour ensuite, d'après photo, la réécrire à la main.

#### Des Journées du patrimoine estampillées Emile Loubet

Ces travaux de rénovation, à l'initiative des Amis du vieux Marsanne, sont soutenus par la société de sauvegarde des monuments anciens de la Drôme et par la mairie qui ont alloué une subvention spéciale. D'autre part, une convention a été signée entre les Amis du vieux Marsanne, la société

de sauvegarde du patrimoine et les propriétaires actuels du bâtiment pour que cette inscription perdure dans le temps, indépendamment des changements éventuels de propriétaires. En septembre, pour les Journées du patrimoine, les Amis du vieux Marsanne apposeront une plaque sur le bâtiment. Cette année, ces journées auront pour thème Emile Loubet avec exposition de cartes postales humoristiques, visite de sa ferme natale... Les membres de l'association marsannaise, présidée par Nicole Klawitter, sont toujours très heureux de pouvoir mettre en valeur le patrimoine et l'Histoire de la commune grâce à ces travaux de rénovation et de préservation.



En pleine restauration de la plaque de l'école mutuelle.

# Le village au début du XX<sup>e</sup> siècle se dévoile

Les Amis du vieux Marsanne ont inauguré jeudi une exposition de cartes postales et de photographies du village dans la salle de justice de paix de la mairie. Les tirages des cartes postales anciennes en noir et blanc et des vieilles photographies ont été effectués par le photographe Marcel Mary avec beaucoup de soin.

Ces originaux, oubliés depuis leur dernière exposition en août 1999 dormaient dans la poussière. Le rendu des tirages est parfait et l'on découvre à travers les clichés la vie du village au quotidien au début du XX<sup>e</sup> siècle: le centre du village, les vieux bus, les voitures, le vieux village, Notre-Dame de Fresneau et

bien sûr les habitants quant à leurs occupations. Et l'on découvre que Marsanne a toujours été une commune animée et dynamique.

**"Marsanne, d'hier à aujourd'hui" à voir jusqu'au 22 juillet**

En contrepoint, le photographe Jean-Raymond Delahaye a pris des clichés de plusieurs sites tels qu'ils sont aujourd'hui. Accolées aux anciens tirages, ces photographies en couleur sont une passerelle à travers le temps. Ces nouveaux clichés, uniques, ainsi qu'une gravure de Notre-Dame de Fresneau et le dernier bulletin des Amis du vieux Marsanne sont en vente à l'exposition.

Si le village a changé et évolué au fil du temps, il reste cependant dans son jus avec des restaurations qui respectent son histoire et son architecture. Le maire, Thierry Lhuillier, a félicité les Amis du vieux Marsanne pour cette belle exposition et pour les travaux effectués dans le vieux village (escalier, mur, inscription "école mutuelle", plantations...). Nicole Klawitter a remercié la mairie pour son soutien et tous les bénévoles sans qui ces actions et cette exposition, n'auraient pu avoir lieu.

L'exposition à voir gratuitement tous les jours de 10 heures à midi et de 16 à 18 heures jusqu'au 22 juillet.



Nicole Klawitter et le maire, Thierry Lhuillier, lors de l'inauguration de l'exposition de photographies qui a pris place en mairie.

DL 10 Juillet 2016

## La chapelle Saint-Félix prête pour les visiteurs

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les visiteurs qui désirent monter jusqu'à la chapelle Saint-Félix, les Amis du patrimoine ont procédé mardi matin à un grand nettoyage d'été. Neuf bénévoles, armés de débroussailluses, râteaux pelles et balais, ont ainsi nettoyé les abords de Saint-Félix. En raison de la récente invasion de pyrales du buis, ce ne sont pas moins de neuf grands sacs poubelles qui ont été remplis. Heureusement, il ne reste guère aujourd'hui de papillons nuisibles. Et pour cause, ils ont mangé tous les buis. Les Amis du patrimoine attendent les visiteurs qui désire-



Les abords de la chapelle ont été débroussaillés.

ront découvrir le village de Marsanne pour une visite guidée le samedi 17 septembre. Rendez-vous à 10h30 et à 14h30 devant la mairie.

DL 16 Sept 2016

## Un concert costumé de toute beauté



La Fanfarenzug "Tell" a donné un concert sur le parvis du château.

Les Amis du vieux Marsanne ont organisé dimanche en fin d'après-midi un concert de cuivres et tambours. Cette formation allemande, venue de Ravensburg à Montélimar dans le cadre du jumelage, s'était amicalement déplacée à Marsanne et a donné pendant près d'une heure un concert très

rythmé. Vêtus des costumes traditionnels de leur ville du XVI<sup>e</sup> siècle, les neuf trompettistes et les cinq tambours de la Fanfarenzug "Tell" ont été très applaudis par les nombreux spectateurs venus assister à cette exhibition exceptionnelle donnée sur le parvis du château. Ce concert était donné afin de

récolter des fonds pour la rénovation de la chapelle Saint-Félix du vieux village. Nicole Klawitter, présidente de l'association, a fait passer des chapeaux parmi l'assistance afin de récolter des dons qui viendront s'ajouter à la participation financière de la mairie pour effectuer ces travaux nécessaires.

DL 10 Aout 2016

## La plaque de l'école mutuelle dévoilée

En présence des membres de l'association, de sa présidente et de son ancien président, de M. Desforets de la Sauvegarde, de M. le maire, et dans la suite logique des journées du patrimoine consacrées à Émile Loubet, les Amis du Vieux Marsanne, dévoilaient samedi à 11 h la plaque explicative de son ancienne école mutuelle. Marsanne est un des rares territoires qui a eu une école Mutuelle dont on retrouve la trace dès 1658. Une école saisonnière, financée par les parents, que fréquenta Émile Loubet de 1845 à 1850. Après les remerciements d'usage, Mme Klawitter, évoquait la mémoire de Mme Raymond, qui rela-



tait en 1983, dans le n°4 du bulletin de l'association, cette école mutuelle. M. Lhuillier soulignait le dynamisme de l'association et de ses membres et M. Duforest fit un parallèle entre le thème des JEP,

citoyenneté, laïcité et l'école mutuelle que l'église finit par interdire, rappela le prix octroyé en 2010 et remit à la présidente la participation de la "Sauvegarde" au projet.

Tribune 29 Sept 2016

Marsanne fête comme il se doit son enfant le plus prestigieux

## Sur les traces de la vie d'Émile Loubet

Pour illustrer le thème « Patrimoine et Citoyenneté », thème national des Journées du Patrimoine 2016, grâce aux Amis du Vieux Marsanne, en visite libre et ludique, passons un samedi mémorable en compagnie de l'enfant du pays, Émile Loubet. Pour se faire, partons à la conquête de la vie du grand homme en commençant par sa naissance dans la ferme familiale, prenons la route de Cléon en quittant Marsanne, passons les 3 ponts, un chemin bordé de grands arbres s'ouvre sur la gauche, l'impasse du président où à l'extérieur, Mme Mombet vous commentera l'exposition de 10 h à midi et 14 h à 18 h, une exposition de divers objets, dont le berceau où Émile Loubet passa ses premiers moments, le phaéton offert par le roi d'Espagne... Aux mêmes créneaux horaires, revenant sur Marsanne, dans la salle du conseil de la mairie décorée en divers lieux de tableaux représentant M. Loubet sous toutes ses formes, photos, caricatures, Mme Baron et M. Montagne, tous deux anciens conseillers municipaux, vous attendent avec moult explications sur la 2<sup>e</sup> exposition, tableau de Tkatchenko offert par Nicolas II illustrant l'arrivée du président en Russie, son buste en biscuit, une gloria victis de Mercié (guerre de 1870) la médaille en bronze du salon des maires de 1900 (22 965 convives dans le jardin des Tuileries en l'absence du maire de Marsanne d'alors) la galerie des portraits des maires dont celui de son père, les 7 volumes reliés de « l'illustration » retraçant son septennat et diverses pièces d'archives.

Pierre Petit, quant à lui, ancien président de l'association, vous guidera à travers le village, depuis la mairie « dans la salle des mariages, des documents



Une carte postale représentant sa ferme natale. Ci-dessous devant l'hôtel de Ville.



montrent les choix historiques et les partis-pris architecturaux qui ont abouti à la création de ce lieu de pouvoir, meublé et décoré par Émile Loubet », son

architecture et son histoire, le lavoir, la fontaine dite de l'obélisque ou des romains, l'école mutuelle où Émile Loubet, enfant, usa ses fonds de culotte.

### La biographie d'Émile Loubet

Fils cadet d'Augustin Loubet, maire de Marsanne pendant 26 ans, Émile Loubet est né le 31 décembre 1838 à Marsanne et mort le 20 décembre 1929 à Montélimar. Issu d'une famille de cultivateurs et d'édiles de la Drôme, il a été président de la République française de 1899 à 1906. Avocat, républicain modéré élu en 1885, il devient rapidement un acteur majeur de la gauche républicaine. Député de la Drôme, ministre des Travaux publics, puis de l'Intérieur, il dirige le gouvernement de la France en 1892 ; président du Conseil, son ministère tombe à cause du scandale de Panama. Président du Sénat en 1896 et président de la République française pour un mandat de sept ans à la mort du

président Félix Faure, il dit à la fin de son mandat, désabusé et meurtri par les critiques, « Je ne serai ni sénateur, ni député, ni même conseiller municipal. Rien, rien, absolument rien » quittant la vie politique... Champion des Dreyfusards, sa carrière politique est marquée par sa politique étrangère, alliance franco-russe, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne et en politique intérieure, est le théâtre de décisions marquantes dans l'histoire de la France : grâce du Capitaine Dreyfus, promulgation de la loi sur les associations et, surtout, avec l'appui des partis de gauche, le 9 décembre 1905 vote de la loi de séparation de l'église et de l'Etat, faisant de l'Etat français un état laïque.

## MARSANNE

### Les enfants en balade dans le vieux village



Les enfants ont fait des découvertes sur leur village.

Jeu. après-midi, la vingtaine d'enfants des classes de CE1-CE2 de l'école Émile-Loubet a découvert le vieux village. Encadrés par leur enseignante, Muriel Lladrès, et un éducateur, Vincent Raspail, ils ont été guidés à travers les ruelles du village perché par Nicole Klawitter, présidente des Amis du vieux Marsanne, qui leur a conté la grande histoire et les histoires au fil des siècles de leur commune.

Après être montés par le chemin de la Bourrelle, la fille du bourreau qui au Moyen-Âge avait succédé à son père, ils se sont arrêtés devant la place du Légit et une des cinq portes historiques. Munis d'un plan, chaque enfant devait essayer de se repérer sur le parcours des petites ruelles.

Pas toujours facile. Le leur a fallu imaginer la vie aux siècles passés, où les petites maisons, serrées les unes contre les autres, abritaient plus de 1000 habitants, regroupés autour du château (aujourd'hui en ruines) de leur seigneur. Les vieux remparts, l'architecture médiévale, les passages, l'ancien hôpital... les enfants ont posé beaucoup de questions et se sont bien amusés.

Après être montés jusqu'à l'église Saint-Félix et en haut des remparts, d'où ils ont pu contempler tout le beau panorama de la plaine et le village du Marsanne moderne s'étendant à leurs pieds, les enfants sont revenus à l'école, enchantés de cet après-midi qui leur a permis de faire une belle balade et de mieux connaître le vieux village.



DL 14 Nov. 2016

### Thierry Cornillet sur les traces d'Émile Loubet



Les journées du patrimoine ayant pour thème "Patrimoine et Citoyenneté", Marsanne a choisi l'ancien président de la République, et enfant du pays, Émile Loubet, pour l'illustrer. Des journées très suivies, après une bonne participation samedi, l'ouverture exceptionnelle dimanche a vu un public nombreux.

Mme Mombet est un guide précis qui maîtrise parfaitement son sujet : c'est le domaine de l'enfance d'Émile Loubet, là se trouve son berceau (que l'on peut voir au musée d'Eyguebelle) avec son frère aîné il fréquente l'école mutuelle de Marsanne, puis le collège St Louis de Crest (où la vue des prisonniers arrivant à la tour de Crest lui laissent un souvenir amer) et le petit séminaire de



valence avant de partir pour Paris où il devient avocat et son frère médecin. Avocat il sera quelque temps suppléant du juge de paix à Marsanne avant d'être nommé sur Montélimar dont il sera maire en 1870. Une histoire que chaque visiteur a pu découvrir durant ces

deux jours. Et au milieu des nombreux visiteurs anonymes, on a pu remarquer la visite d'un autre ancien maire de Montélimar, Thierry Cornillet, venu lui aussi marcher sur les traces d'Émile Loubet...

Tribune 22 Sept 2016

**La Côte D 1000**  
restaurant  
boutique  
galerie

**Camping Les Bastets\*\*\*\***  
Marsanne Tel : 0033 475 903 503  
[www.campinglesbastets.com](http://www.campinglesbastets.com)

**LIBER**  
LIVRES D'OCCASION  
**TEXTE**  
association marsannaise  
autour du livre en papier  
7 RUE ALBIN DAVIN 26740 MARSANNE  
[libertexte@gmail.com](mailto:libertexte@gmail.com)

**Labeille MARSANNAISE**  
Apiculteur Récolteur & Négociant  
Tél. : 06.77.83.39.49  
Email : [miel@labeillemarsannaise.fr](mailto:miel@labeillemarsannaise.fr)  
Web : [www.labeillemarsannaise.fr](http://www.labeillemarsannaise.fr)  
Stéphane Pichard  
Les Cèdres n°3  
30245 Marsanne - France  
SIRET 5252231400017

*Les jardins du papé*  
Légumes et plantes aromatiques  
L'union a le goût  
Exploitation BIO  
Hervé Brunel  
Quartier Les Châtaigniers  
10 avenue de la République  
26740 Marsanne  
0607601595  
[hervebrunel25@hotmail.com](mailto:hervebrunel25@hotmail.com)

**04 75 90 32 35**  
Place Auguste Comte  
26740 MARSANNE  
[www.les-aubergistes.fr](http://www.les-aubergistes.fr)  
[contact@les-aubergistes.fr](mailto:contact@les-aubergistes.fr)  
**les aubergistes**  
Hôtel - Café - Restaurant

*Maison Plapot*  
Boulangier  
Pâtissier  
Chocolatier  
Confiseur  
Avenue Albin Davin  
26740  
MARSANNE  
04 75 90 32 64

**Mas de Barral**  
Produits de qualité pour  
lesquelles nous sommes  
MARIANES  
Yann-Vari Carel  
Paysan  
VENTE DIRECTE À LA FERME  
Mas de Barral Quart Barral  
26 740 MARSANNE  
TÉL : 06 81 39 87 01  
[foiegras.masdebarral@orange.fr](mailto:foiegras.masdebarral@orange.fr)  
[www.foiegrasmasdebarral.fr](http://www.foiegrasmasdebarral.fr)

**Le Point du Jour**  
Poterie  
  
Le Vieux Village  
26740 Marsanne  
04 75 90 31 06

**VivaL**  
Christèle & Damien  
Alimentation • Fruits et Légumes  
Produits bio et locaux  
26740 Marsanne  
04 75 90 34 77

**Chambre d'Hôtes  
Mas de la source**  
525 chemin de Fonjarus  
26740 MARSANNE  
Tél. 04 75 90 33 29 / 06 74 99 65 99  
e-mail: [masdelasource@free.fr](mailto:masdelasource@free.fr)  
site: <http://masdelasource.free.fr>